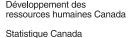
# Cap vers le sud

Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis



Une analyse des résultats de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis







Pour obtenir des exemplaires additionnels de la présente publication, veuillez nous écrire ou nous télécopieur en indiquant le numéro SP-136-09-99 à :

Centre de renseignements Direction générale des communications Développement des ressources humaines Canada Hull (Québec) K1A 0J9 Télécopieur : (819) 953-7260

Numéro au catalogue de Statistique Canada: 81-587-XPB

La présente publication est aussi disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999 Numéro de catalogue : MP43-366/2-1999

ISBN: 0-662-64387-9

# Cap vers le sud

Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis



Une analyse des résultats de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis

JEFF FRANK ET ÉRIC BÉLAIR

# Blank

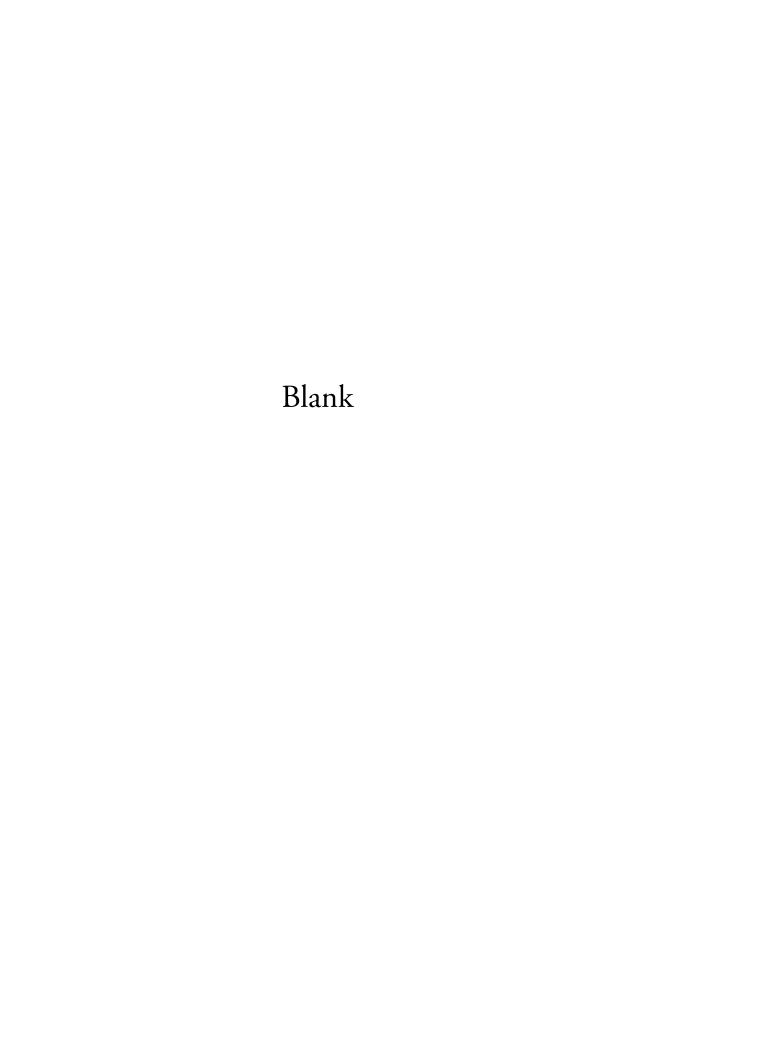
# Table des matières

Remerciements	vi
Faits saillants	ix
1. Introduction	]
1.1 Contexte	1
1.2 Au sujet de l'enquête	1
1.3 Population cible	2
1.4 Au sujet du présent rapport	3
2. Caractéristiques des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis	5
3. Les chemins vers les États-Unis	. 11
3.1 Activités au Canada avant de déménager	11
3.2 Déménager : facteurs et processus	
3.3 Activités en arrivant aux États-Unis	19
3.4 Activités courantes et plans pour l'avenir	24
4. Analyse des emplois occupés durant la période couverte par l'enquête	. 27
4.1 Professions, lien avec les études et niveau de compétences	27
4.2 Situation vis-à-vis de l'activité et heures de travail	
4.3 Salaires durant la période couverte par l'enquête	32
4.4 Comparaisons en matière d'emploi avec les diplômés restés au Canada	33
5. Sommaire et conclusion	. 39
Annexe A : Tableaux supplémentaires	. 43
Tableau supplémentaire A-1 : Diplômés de la promotion de 1995 qui sont restés au Canada et	
qui ont déménagé aux États-Unis, selon le niveau de scolarité	43
Tableau supplémentaire A-2 : Caractéristiques des diplômés de 1995	
qui ont déménagé aux États-Unis	44
Annexe B : Aperçu méthodologique	. 45

## Liste des figures et des tableaux

Figures :	
Figure 1-1	Flux des diplômés postsecondaires de la promotion de 1995
Figure 2-1	Répartition des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis,
	selon le sexe et le niveau de scolarité
Figure 2-2	Les diplômés au niveau de la maîtrise et du doctorat sont surreprésentés
`	parmi ceux qui ont déménagé6
Figure 2-3	Environ 12 % de tous les titulaires d'un doctorat ont déménagé aux États-Unis
Figure 2-4	Les diplômés des universités des domaines de la santé, du génie et des mathématiques
	sont surreprésentés parmi ceux qui ont déménagé
Figure 2-5	Près de la moitié des diplômés qui ont déménagé se classaient eux-mêmes
	parmi les meilleurs de leur promotion9
Figure 3-1	Environ la moitié des diplômés travaillaient durant les six mois précédant
	leur déménagement aux États-Unis
Figure 3-2	Avant de déménager aux États-Unis, les titulaires d'un doctorat étaient le plus
	susceptibles d'étudier, alors que les diplômés des collèges avaient tendance à travailler 12
Figure 3-3	Domaines d'emploi des diplômés qui travaillaient lorsqu'ils étaient encore au Canada 12
Figure 3-4	Plus de la moitié des diplômés qui travaillaient lorsqu'ils étaient encore au Canada
	gagnaient moins de 30 000 \$ par année
Figure 3-5	Environ les deux tiers des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis l'ont fait
	dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme
Figure 3-6	Plus de la moitié des diplômés vivaient en Ontario
	juste avant de déménager aux États-Unis
Figure 3-7	L'État du Texas était la destination la plus courue
Figure 3-8	Plus de la moitié des diplômés ont déménagé aux États-Unis
	pour des raisons liées principalement au travail
Figure 3-9	Facteurs liés au travail qui ont attiré les diplômés aux États-Unis
Figure 3-10	Plus de la moitié des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents
	temporaires l'ont fait conformément à l'Accord de libre-échange nord-américain 18
Figure 3-11	La plupart ont trouvé leur emploi aux États-Unis par leurs propres moyens 20
Figure 3-12	Domaines d'emploi des diplômés à leur arrivée aux États-Unis
Figure 3-13	Près des deux tiers des diplômés actifs gagnaient 40 000 \$ ou plus
	à leur arrivée aux États-Unis
Figure 3-14	Facteurs liés au travail qui ont attiré les diplômés aux États-Unis :
	les diplômés de la santé comparativement aux autres diplômés
Figure 3-15	De nombreux diplômés qui étaient résidents temporaires des États-Unis en 1999
	prévoyaient en devenir des résidents permanents dans les deux ans

Figure 3-16	43 % des diplômés vivant encore aux États-Unis avaient l'intention	
	de rentrer vivre au Canada	. 25
Figure 3-17	Bon nombre de ceux qui prévoyaient revenir au Canada	
	ne savaient pas quand ils le feraient	. 25
Figure 3-18	Domaines d'emploi des diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999	. 26
Figure 3-19	En 1999, la moitié des diplômés qui travaillaient aux États-Unis gagnaient	
	50 000 \$ ou plus	. 26
Figure 4-1	Concentration des diplômés actifs dans les emplois des secteurs de la santé	
	et des sciences naturelles et appliquées durant la période couverte par l'enquête	. 28
Figure 4-2	À leur arrivée aux États-Unis, la plupart des diplômés occupaient un emploi	
	lié à leur champ d'études	. 28
Figure 4-3	Concentration des diplômés actifs dans les professions libérales et les emplois	
	en gestion durant la période couverte par l'enquête	. 31
Figure 4-4	Répartitions des gains des diplômés actifs durant la période couverte par l'enquête	. 32
Figure 4-5	Répartitions des gains des diplômés actifs de certaines catégories professionnelles	
	durant la période couverte par l'enquête	. 32
Figure 4-6	Les emplois occupés par les diplômés à leur arrivée aux États-Unis	
	variaient de ceux occupés par les diplômés restés au Canada	. 33
Figure 4-7	Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles	
	que ceux restés au Canada d'avoir travaillé dans leur champ d'études	. 35
Figure 4-8	Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles	
	que ceux restés au Canada de déclarer occuper un emploi lié de près à leurs études	. 35
Figure 4-9	Répartitions salariales : bacheliers qui sont restés au Canada et bacheliers	
	qui ont déménagé aux États-Unis, selon certaines catégories professionnelles	. 36
Tableaux :		
Tableau 1	Diplômés ayant un emploi, selon la catégorie professionnelle et le niveau de compétences .	. 29
Tableau 2	Diplômés ayant un emploi aux États-Unis et au Canada,	-
	selon la catégorie professionnelle et le niveau de compétences	. 34



# REMERCIEMENTS

La présente étude s'est faite grâce à la coopération des diplômés de la promotion de 1995 qui ont été choisis pour répondre aux questions de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis. En participant à l'enquête téléphonique et en racontant leur histoire, ils ont rendu possible la rédaction du présent rapport.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a commandité l'enquête. Louise Boyer et Richard Roy, tous deux de DRHC, ont participé activement à sa planification et à son élaboration.

Julie McAuley était la gestionnaire du projet à Statistique Canada. À ce titre, elle a présidé à l'élaboration de l'enquête et à la préparation des données résultantes. Faisaient partie de l'équipe de projet Lynn Barr-Telford (contenu), Scott Buchanan (traitement), Pierre David (méthodologie), Huguette Demers (traitement), Jeff Frank (contenu), Lorne Klassen (programmation), Lloyd Nieman (opérations sur le terrain) et Janet Zinnicker (traitement).

L'enquête a été réalisée par le bureau régional de Statistique Canada à Winnipeg. Carol DeBaets (superviseure du projet) et Tanis Kemerle (intervieweure principale) ont dirigé l'équipe d'intervieweurs : Eleanor Denischuk, Anita Elkow, Tasha Felix, Dawn Graham, Donnalyn Grant, Francine Hebert, Shawn Linden, Joyce Phelps, Georgette Philippot et Marlene Watcher.

Jeff Frank (Statistique Canada) et Éric Bélair (DRHC) ont analysé les résultats de l'enquête et préparé le présent rapport avec l'aide technique et rédactionnelle de Kerry Barnes.

Bien des gens ont revu le document et fait des commentaires éclairés : Lynn Barr-Telford, Louise Boyer, Pierre David, Patrice de Broucker, Johanne Denis, Doug Drew, Marie Lavoie, Philippe Massé, Julie McAuley, Scott Murray, Doug Norris, Bruce Petrie et Richard Roy.

Serge Desjardins et Patrick Dessureault de DRHC ont coordonné la production de la présente publication.

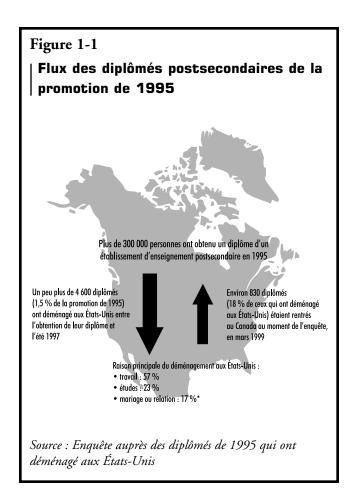
# **Symboles**

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente publication :

- \* Les chiffres accompagnés de ce symbole ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et sont moins fiables que ceux qui ne l'ont pas.
- -- Les données ne sont pas assez fiables pour être diffusées, leur coefficient de variation étant supérieur à 33,3 %.

# FAITS SAILLANTS

Statistique Canada a réalisé l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) en mars 1999 en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada. L'enquête portait sur les diplômés postsecondaires de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997 (mais pas sur les diplômés de citoyenneté exclusivement américaine retournant aux États-Unis après avoir étudié au Canada). Elle visait à obtenir de l'information sur les caractéristiques de ces diplômés, les raisons de leur déménagement aux États-Unis, leur éducation, leurs expériences de travail et leurs plans pour l'avenir (voir figure 1-1). L'enquête ne s'étendait pas aux mouvements des diplômés vers d'autres pays ou d'étudiants et de diplômés étrangers vers le Canada.



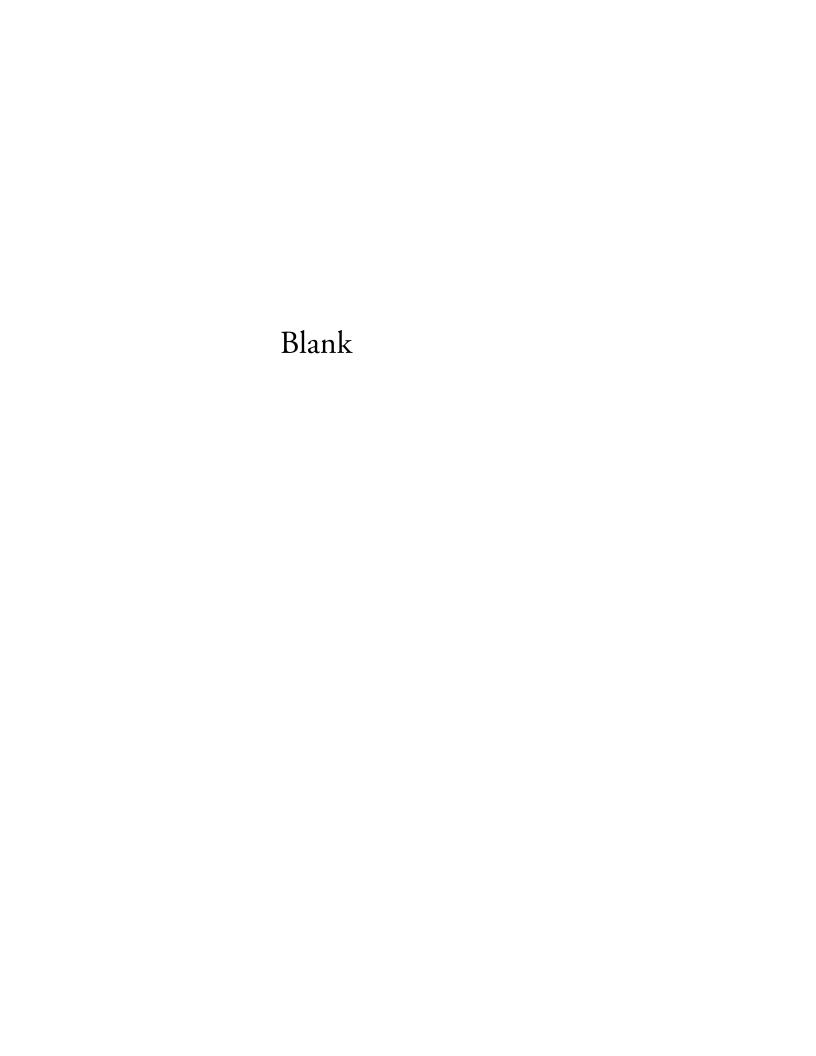
- Relativement peu de diplômés de la promotion de 1995 ont déménagé aux États-Unis. Environ 1,5 % des plus de 300 000 hommes et femmes qui ont reçu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien en 1995 ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997.
- Les diplômés au niveau de la maîtrise et du doctorat et les diplômés en santé, en génie et en sciences appliquées étaient surreprésentés parmi les quelque 4 600 diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. Près du cinquième des diplômés qui ont déménagé avaient un poste d'infirmier ou d'infirmière à leur arrivée aux États-Unis.
- Environ 360 (12 %) des 3 000 titulaires d'un doctorat de la promotion de 1995 ont déménagé aux États-Unis. La plupart de ceux qui l'ont fait (84 %) étaient des citoyens canadiens (58 %\* l'étaient de naissance). Les autres

- étaient des immigrants reçus ou des étudiants étrangers.
- Ceux qui ont déménagé aux États-Unis ont fait état de notes supérieures à la moyenne. Environ 44 % disaient être arrivés parmi les premiers 10 % de leur promotion dans leur champ d'études. En outre, les diplômés qui ont déménagé étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues étant restés au Canada de recevoir des bourses d'études ou d'autres types de bourses. Il semblerait que ceux qui ont déménagé avaient effectivement tendance à être des diplômés de grande qualité.
- Seize pour cent (16 %\*) des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis ont pris le chemin du Texas. Les états de la Californie (11 %\*), de New York (10 %\*) et de la Floride (8 %\*) étaient d'autres destinations courantes.
- Tout comme les forces économiques, les facteurs sociaux ont été de puissants incitatifs au déménagement pour certains. Plus de la moitié des diplômés de 1995 qui ont déménagé (57 %) l'ont fait surtout pour le travail, alors que 23 % l'ont fait pour les études. Mais environ 17 %\*, la plupart, et de loin, étant des femmes, ont déménagé à cause d'un mariage ou d'une relation.
- Bon nombre de diplômés ont été attirés aux États-Unis par la plus grande disponibilité des emplois dans un domaine particulier ou en général. La disponibilité des emplois dans un domaine particulier (44 %) est la raison qu'ont le plus souvent invoquée les 2 600 diplômés qui ont déménagé aux États-Unis pour le travail (57 % de tous ceux qui l'ont fait). Venaient ensuite les salaires plus élevés aux États-Unis (39 %) et la plus grande disponibilité des

- emplois *en général* (35 %). Très peu de diplômés ont dit explicitement avoir été attirés aux États-Unis par les impôts moins élevés qu'on y perçoit.
- La plupart des diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis ont trouvé leur emploi par leurs propres moyens : en répondant à une annonce (28 %), par des contacts (21 %\*) ou en envoyant des curriculum vitæ ou des demandes d'emploi de leur propre chef (20 %\*). Par ailleurs, 12 %\* ont trouvé un emploi aux États-Unis grâce à une campagne de recrutement ou à des avis d'emplois affichés sur le campus. Très peu ont été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes américain. Cela semble indiquer que seul un petit nombre de diplômés de la promotion de 1995 ont été recrutés directement par des employeurs américains et que les diplômés qu'un emploi attendait aux États-Unis avaient trouvé celui-ci par des méthodes de recherche d'emploi traditionnelles.
- Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis avaient tendance à trouver du travail plus étroitement lié à leur champ d'études, exigeant des niveaux de compétence supérieurs et rémunérant davantage que le travail trouvé par les diplômés restés au Canada. Une bonne partie du présent rapport analyse en détail les expériences de travail des diplômés. Par exemple : Compte tenu de l'inflation et de la parité des pouvoirs d'achat, les diplômés qu'un emploi dans les sciences appliquées et naturelles attendait à leur arrivée aux États-Unis touchaient un revenu annuel médian nettement plus élevé, à 47 400 \$, que celui de 38 400 \$ de leurs homologues au Canada. Un

- écart semblable séparait les salaires des bacheliers de la santé à leur arrivée aux États-Unis et les salaires de leurs homologues restés au Canada.
- En mars 1999, environ 830 diplômés, soit 18 %\* des diplômés qui ont déménagé, étaient rentrés au Canada, la moitié (52 %\*) affirmant l'avoir fait pour des raisons liées au travail et 38 %\*, pour des raisons liées à un mariage ou à une relation ou pour d'autres raisons d'ordre familial.
- En 1999, 36 % des diplômés vivant toujours aux États-Unis y étaient des résidents permanents sans citoyenneté (p. ex., titulaires d'une carte verte). Plus de la moitié des diplômés qui demeuraient encore aux États-Unis en 1999 (56 %) y étaient encore des résidents temporaires. De ce nombre, 44 % prévoyaient y obtenir leur statut de résident permanent dans

- les deux ans, alors que 38 % n'en avaient pas l'intention et que 19 %\* ne savaient pas s'ils le feraient.
- On a demandé à tous les diplômés qui se trouvaient toujours aux États-Unis en 1999 s'ils comptaient rentrer vivre au Canada : 43 % ont répondu par l'affirmative et 29 %, par la négative, alors que 27 % ne le savaient pas.



# 1.Introduction

## 1.1 CONTEXTE

Le mouvement des travailleurs qualifiés vers les États-Unis n'est pas une préoccupation nouvelle au Canada. Mais pour toutes sortes de raisons, la question de « l'exode des cerveaux » vers les États-Unis a suscité beaucoup d'intérêt à la fin des années 90. La croissance de l'économie du savoir a entraîné un accroissement de la demande de travailleurs hautement scolarisés et qualifiés des deux côtés de la frontière. Cette demande est peut-être encore plus forte aux États-Unis, où de nombreuses industries du savoir sont concentrées et l'économie prospère.

La période d'austérité financière qui a caractérisé une bonne partie de la seconde moitié des années 90 au Canada pourrait aussi avoir encouragé des gens au sein de professions et d'industries diverses à se tourner vers les États-Unis pour se trouver du travail. Le cas des infirmiers et des infirmières en est un bon exemple. De plus, l'Accord de libre-échange nord-américain permet aux Canadiens d'un éventail de professions de faire sans trop de difficulté leur entrée aux États-Unis comme travailleurs temporaires. Enfin, d'aucuns affirment que les écarts actuels entre les impôts sur le revenu des particuliers et les taux de change ont rendu le travail aux États-Unis plus séduisant pour les Canadiens.

# 1.2 AU SUJET DE L'ENQUÊTE

Au cours de l'été 1997, Statistique Canada a réalisé, pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (END). Lors de cette enquête, un peu plus de 43 000 des 300 000 diplômés ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires au Canada en 1995 ont été interrogés afin d'obtenir de l'information concernant leurs études et leurs expériences sur le marché du travail depuis l'obtention de leur diplôme. En plus des diplômés questionnés dans le cadre de l'END, on avait alors identifié un certain nombre de diplômés qui s'étaient établis aux États-Unis. Ces derniers n'avaient toutefois pas été questionnés à l'époque, car ils ne faisaient pas partie de la population visée par cette enquête.

La situation des diplômés postsecondaires s'étant établis aux États-Unis revêt un intérêt certain dans le débat actuel sur l'exode des cerveaux. On a donc tenté de retracer et d'interroger les diplômés de 1995 qui vivaient aux États-Unis au cours de l'été 1997 en conduisant l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU). Cette enquête a été élaborée par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada et menée au cours du mois de mars 1999. L'enquête a permis de recueillir des renseignements sur ces diplômés relativement à leur déménagement aux États-Unis, notamment :

- leurs niveau et champ d'études;
- leurs activités avant de déménager aux États-Unis;
- les raisons qui les ont incités à déménager;
- leurs expériences professionnelles aux États-Unis;
- leurs plans pour l'avenir; et
- leurs caractéristiques individuelles.

## 1.3 POPULATION CIBLE

Les diplômés à l'étude dans le cadre de l'EDDEU avaient satisfait, durant l'année civile 1995, aux exigences d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat de formation professionnelle et de métiers, d'études collégiales ou d'études universitaires.

L'enquête incluait les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis et qui étaient titulaires :

- d'un diplôme d'un programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou, encore, d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- d'un diplôme d'un programme d'études postsecondaires (c'est-à-dire d'un programme d'un an ou plus auquel sont normalement admis ceux qui ont achevé leurs études secondaires ou l'équivalent) offert par un collège d'arts appliqués et de technologie (CAAT), un collège d'enseignement général et professionnel (cégep, excluant les diplômés d'un programme général préuniversitaire), un collège communautaire, une école technique ou un établissement similaire; ou
- d'un diplôme d'une école de métiers spécialisés (c'est-à-dire d'un programme d'initiation au travail d'une durée habituelle de trois mois ou plus). Une école de formation professionnelle et de métiers est un établissement d'enseignement public qui offre des cours de préparation à l'emploi dans un métier donné, comme celui d'opérateur de machinerie lourde, de mécanicien d'automobile ou de

rembourreur. De nombreux collèges communautaires et instituts techniques offrent des certificats ou des diplômes au niveau des métiers.

#### L'enquête excluait :

- les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés (par exemple, les écoles de formation en informatique et de secrétariat commercial);
- les personnes qui ont suivi des cours « d'éducation permanente » à l'université ou au collège (à moins qu'ils n'aient mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme);
- les personnes qui ont suivi des cours de métiers à temps partiel (par exemple, des cours d'éducation des adultes du soir) tout en occupant un emploi à temps plein;
- les personnes qui ont achevé des programmes de formation professionnelle de moins de trois mois ou des programmes non offerts par les écoles de métiers spécialisés (par exemple, des programmes de formation de base ou de perfectionnement professionnel); et
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage.

Il est possible que certains diplômés de la promotion de 1995 aient déménagé aux États-Unis seulement après l'été 1997 et la tenue de l'END¹. Il est également probable que certains diplômés qui ont déménagé après l'obtention de leur diplôme en 1995 étaient de retour au Canada avant la tenue de l'END. Ces deux groupes de diplômés n'auraient donc pas été identifiés au moment de l'END comme des résidents des États-Unis et ne font pas partie de la population à l'étude de l'EDDEU.

Les résultats de l'EDDEU indiquent que le déménagement des diplômés tend à s'effectuer à l'obtention du diplôme ou peu après l'obtention de celui-ci (voir figure 3-5). Il est donc fort probable que relativement peu de diplômés de 1995 se soient établis aux États-Unis après l'été 1997.

L'EDDEU a permis d'identifier un certain nombre de diplômés d'origine américaine qui ont obtenu un diplôme au Canada en 1995 et qui sont retournés aux États-Unis par la suite. Ceux-ci étaient des étudiants de retour dans leur pays d'origine et n'ont donc pas été questionnés dans le cadre de l'enquête<sup>2</sup>. Ces diplômés américains représentent environ 10 %\* de l'ensemble des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis après l'obtention de leur diplôme. Par contre, les diplômés non américains qui étaient titulaires d'un visa d'étudiant, qui ont obtenu un diplôme au Canada en 1995 et qui ont déménagé aux États-Unis ont été questionnés. Ces derniers ne représentent qu'une infime proportion de tous les diplômés qui ont déménagé.

Au total, 531 individus ont été interrogés avec succès. Après pondération et ajustement pour tenir compte des non-répondants, ce groupe représente les quelque 4 600 diplômés qui se sont établis aux États-Unis après avoir obtenu leur diplôme en 1995 et l'été 1997. Ce sont ces diplômés qui feront l'objet de l'analyse du présent rapport<sup>3</sup>.

## **1.4 A**U SUJET DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport s'intéresse expressément aux diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis. Il présente de l'information contextuelle importante, jamais recueillie à ce jour de façon systématique, sur les caractéristiques et les activités de ces diplômés postsecondaires. L'enquête ne s'étendait pas aux mouvements des diplômés vers les autres pays ou des étudiants et diplômés étrangers vers le Canada.

Les résultats tirés de la présente enquête nous aideront à répondre à certaines questions. Les diplômés qui sont partis pour les États-Unis étaientils nos « meilleurs et nos plus brillants »? Quelles

sont précisément les raisons qui ont attiré aux États-Unis ceux qui s'y sont établis pour le travail? Ont-ils été attirés par la disponibilité des emplois dans leur domaine? Par des salaires supérieurs et des impôts moindres? Qu'est-ce qui a incité ceux qui sont partis étudier dans un établissement d'enseignement américain à le faire? Les réponses à ces questions et à d'autres questions pourraient avoir d'importantes incidences sur les politiques des gouvernements, des entreprises et des établissements postsecondaires.

La deuxième section du présent rapport donne une idée de l'ampleur du mouvement des diplômés de 1995 vers les États-Unis. On y compare également ce groupe aux diplômés qui sont demeurés au Canada sur la base de caractéristiques importantes (telles que le champ d'études et le niveau de scolarité).

La troisième section relate de manière plus ou moins chronologique les expériences que les diplômés ont vécues dans le cadre de leur déménagement du Canada aux États-Unis. Elle documente leurs activités lorsqu'ils étaient encore au Canada, les facteurs et les processus entourant leur déménagement et leurs activités à leur arrivée aux États-Unis. Une autre sous-section se penche sur leurs activités courantes et sur leurs plans pour l'avenir. Certains étaient déjà rentrés au Canada. Combien d'autres prévoyaient le faire? La section renferme également une analyse séparée de la situation particulière des diplômés du domaine de la santé.

Un petit nombre de diplômés possédaient la double citoyenneté canadienne et américaine avant leur déménagement et ont été interrogés dans le cadre de l'EDDEU.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir l'annexe B, Aperçu méthodologique, pour plus d'information à propos de l'EDDEU.

La section 4 traite d'aspects des renseignements liés au travail qui ont été recueillis durant l'enquête, brossant un portrait plus global de la situation des diplômés sur le marché du travail entre le moment avant leur déménagement aux États-Unis et le moment où l'enquête a été réalisée en mars 1999. Une comparaison entre les emplois occupés par les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis et ceux qui sont restés au Canada est aussi incluse.

La dernière section du rapport résume les principaux résultats et présente certaines conclusions fondées sur ce que nous ont appris les résultats de l'enquête.

# 2. Caractéristiques des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis

Cette section dresse un profil des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis après avoir obtenu leur diplôme et compare leurs caractéristiques à celles des diplômés de 1995 qui sont demeurés au Canada. Les renseignements concernant ces derniers proviennent de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (END).

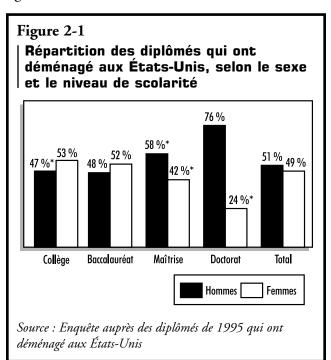
## Nombre et proportion des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis

Un peu plus de 4 600 diplômés de la promotion de 1995 ont déménagé aux États-Unis entre le moment de l'obtention du diplôme en 1995 et l'été 1997. Ce nombre représente 1,5 % des quelque 300 000<sup>4</sup> personnes ayant obtenu un diplôme d'un établissement postsecondaire au Canada en 1995.

Les femmes représentent la moitié des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis, comparativement à 57 % de leurs homologues qui sont restés au Canada. De plus, lorsqu'on exclut les diplômés de la santé (qui sont principalement des infirmières), on constate que ce sont en majorité les diplômés masculins qui se dirigent vers les États-Unis, les hommes représentant alors 62 % des diplômés qui se sont tournés vers les États-Unis.

Parmi les diplômés qui ont déménagé, les femmes et les hommes sont représentés à peu près également au niveau collégial (53 % et 47 %\* respectivement) et au baccalauréat (52 % et 48 % respectivement). Par

contre, les hommes sont plus fortement représentés au niveau de la maîtrise et du doctorat. Les hommes forment 58 %\* des titulaires d'une maîtrise et 76 % des titulaires d'un doctorat qui ont déménagé (voir figure 2-1).



Dans la présente étude, tous les calculs faisant état d'une proportion de diplômés qui ont déménagé aux États-Unis par rapport à l'ensemble des diplômés d'un groupe donné utilisent le dénominateur suivant : nombre de diplômés de l'END + nombre de diplômés de l'EDDEU. Les diplômés qui vivaient à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'END sont exclus du dénominateur du fait que leur nombre exact n'est pas connu; leur inclusion dans le dénominateur aurait engendré des proportions légèrement inférieures à celles signalées.

## SITUATION VIS-À-VIS DU STATUT DE RÉSIDENT AVANT DE DÉMÉNAGER AUX ÉTATS-UNIS

Environ 84 % des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient citoyens canadiens de naissance, alors que 11 %\* étaient citoyens canadiens par naturalisation. Un petit nombre de diplômés étaient des immigrants reçus ou étaient titulaires d'un visa d'étudiant étranger avant de déménager. Les diplômés avec un visa d'étudiant étranger ne représentent qu'une faible proportion à tous les niveaux d'études.

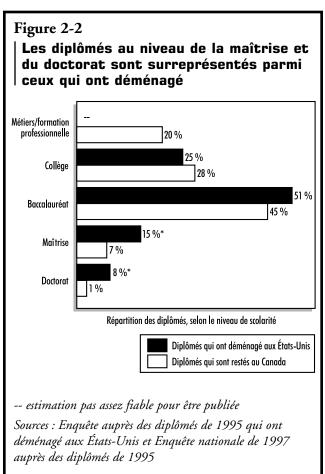
La proportion des diplômés qui étaient citoyens canadiens de naissance avant de déménager tend à diminuer avec le niveau de scolarité. Au niveau collégial, 96 % des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient citoyens canadiens de naissance, alors que cette proportion était de 86 % au baccalauréat, de 76 % à la maîtrise et de 58 %\* au doctorat. En incluant ceux qui étaient citoyens canadiens par naturalisation, 84 % des titulaires d'un doctorat avaient la citoyenneté canadienne avant leur déménagement.

Certains diplômés exclusivement d'origine américaine ont obtenu un diplôme au Canada en 1995 et sont retournés dans leur pays d'origine, les États-Unis. Ces diplômés ne font pas partie de l'enquête et ne sont donc pas inclus dans la présente analyse.

## DÉMÉNAGEMENT AUX ÉTATS-UNIS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

La distribution des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis varie sensiblement selon le niveau de scolarité par rapport à la population des diplômés qui sont demeurés au Canada. Plusieurs des diplômés qui ont déménagé figurent parmi les plus qualifiés de la promotion de 1995.

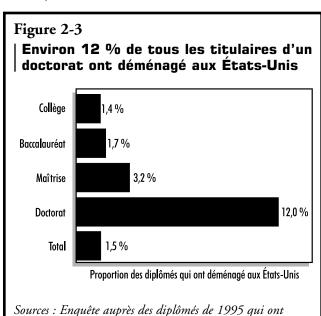
Les diplômés au niveau de la maîtrise et du doctorat sont fortement représentés parmi les diplômés qui ont déménagé. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat représentent respectivement 15 %\* et 8 %\* de l'ensemble des diplômés postsecondaires qui se sont établis aux États-Unis alors que seulement 7 % des diplômés qui sont restés au Canada ont obtenu une maîtrise et moins de 1 %, un doctorat (voir figure 2-2).



Juste un peu plus de la moitié des diplômés qui ont déménagé ont obtenu un baccalauréat en 1995 comparativement à 45 % de ceux qui sont restés au Canada. Environ le quart des diplômés qui sont demeurés au Canada et une proportion similaire des diplômés qui ont déménagé ont obtenu un diplôme collégial. Les diplômés d'un programme de

formation professionnelle et de métiers constituent 20 % des diplômés qui sont demeurés au Canada, mais ils ne représentent qu'une proportion infime des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis après avoir obtenu leur diplôme.

Sauf pour le doctorat, on remarque que la proportion des diplômés qui ont déménagé est très faible pour chacun des niveaux de scolarité. En effet, moins de 2 % de tous les diplômés collégiaux et de tous les bacheliers ont déménagé aux États-Unis, ce qu'ont fait environ 3 % des diplômés qui ont obtenu une maîtrise et une infime proportion des diplômés d'un programme de formation professionnelle et de métiers. Néanmoins, une proportion relativement forte des diplômés au niveau du doctorat (12 %) se sont établis aux États-Unis (voir figure 2-3 et le tableau supplémentaire A-1 à l'annexe A).



Sources: Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995

# Champs d'études harmonisés

Traditionnellement, deux systèmes sont utilisés pour classifier les champs d'études au niveau postsecondaire :

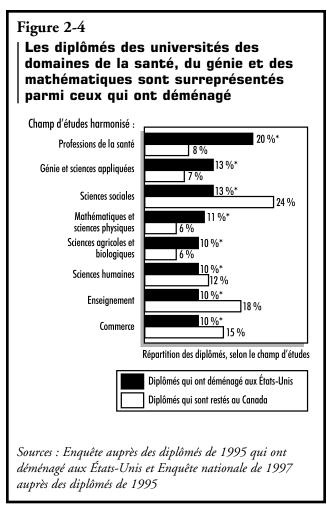
- 1) Le Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC).
- 2) Le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU).

Les établissements d'enseignement postcodifient secondaires les domaines d'études à partir de ces deux systèmes. Le premier système est utilisé pour classifier les champs d'études associés aux programmes de formation professionnelle et de métiers et des programmes collégiaux, alors que le deuxième système s'applique aux champs d'études rattachés aux programmes universitaires. Du fait qu'il y a deux systèmes de classification distincts, les deux groupes sont souvent examinés séparément. Étant donné l'échantillon restreint de l'EDDEU. le présent rapport aura plutôt recours à la classification harmonisée des champs d'études qui est utilisée dans le cadre du Recensement de 1996 et qui regroupe en un seul système les deux systèmes de classification susmentionnés.

## DÉMÉNAGEMENT AUX ÉTATS-UNIS, SELON LE CHAMP D'ÉTUDES

Au niveau universitaire, 20 %\* de tous les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis ont obtenu leur diplôme en santé alors que seulement 8 % ont obtenu un tel diplôme parmi les diplômés qui sont demeurés au Canada. Les diplômés en génie et en sciences appliquées représentent le deuxième groupe en importance des diplômés universitaires qui ont déménagé aux États-Unis (13 %\*).

Ceux-ci sont surreprésentés aux États-Unis puisque les diplômés de ce champ d'études comptaient pour 7 % de tous les diplômés qui sont restés au Canada. Les diplômés en sciences sociales constituent eux aussi 13 %\* des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis comparativement à 24 % des diplômés universitaires qui sont restés au Canada (voir figure 2-4).



Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des diplômés universitaires en génie et en sciences appliquées qui ont déménagé aux États-Unis sont des hommes. La proportion correspondante est de 72 %\* chez les diplômés en mathématiques et en sciences physiques. Cependant, les femmes représentent 82 % des diplômés universitaires de la santé qui ont déménagé aux États-Unis. Ces proportions

sont semblables, bien que légèrement supérieures, à ce qu'on observe chez les diplômés restés au Canada.

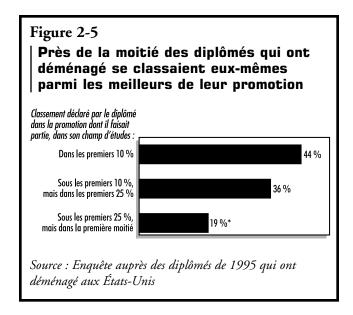
La plupart (54 %) des diplômés des programmes collégiaux qui ont déménagé aux États-Unis ont obtenu leur diplôme dans un domaine relié à la santé. Environ 71 % de ces diplômés de la santé sont des femmes. Parmi les diplômés qui sont demeurés au Canada, seulement 15 % étaient titulaires d'un diplôme en santé au niveau collégial. La majorité des diplômés de la santé qui ont déménagé aux États-Unis sont des infirmiers et des infirmières<sup>5</sup>. Les chiffres pour les autres champs d'études sont trop petits pour être présentés.

#### Indicateurs de « qualité »

Les diplômés qui ont déménagé étaient-ils parmi les meilleurs de leur promotion? On a demandé à ces diplômés de faire leur propre évaluation de leur rendement scolaire par rapport au reste des diplômés de leur champ d'études. Quarante-quatre pour cent (44 %) des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis se sont dits parmi les premiers 10 % de leur promotion, tandis qu'environ 36 % se classaient à la fois sous les premiers 10 % et dans les premiers 25 % (figure 2-5). Par contre, il n'existe pas de question similaire pour les diplômés de 1995 qui ont été interrogés dans le cadre de l'END, ce qui nous empêche donc de comparer directement la « qualité » des diplômés qui ont déménagé à celle des diplômés qui sont demeurés au Canada.

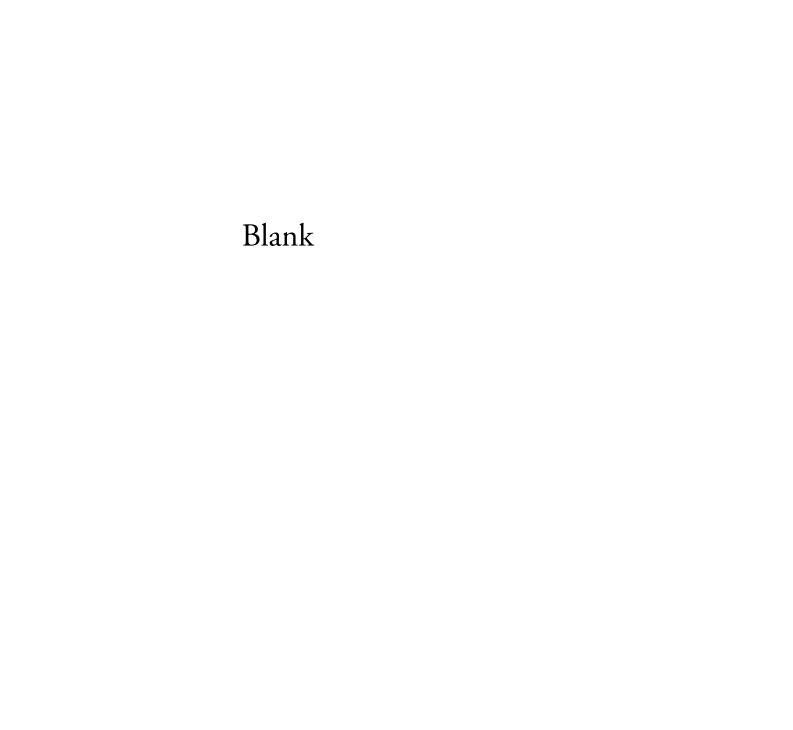
Comparer les proportions de récipiendaires de prix ou de bourses d'excellence peut également servir d'indicateur de ce concept de « qualité ». Environ 19 % des diplômés qui sont restés au

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour plus de renseignements, voir l'encadré intitulé « Pleins feux sur les diplômés de la santé » à la section 3.



Canada ont obtenu un prix ou une bourse récompensant leur rendement scolaire, alors que cette proportion atteignait 36 % chez les diplômés qui ont déménagé. Pour chacun des niveaux de scolarité, un nombre proportionnellement plus élevé de diplômés ayant déménagé avaient reçu un prix ou une bourse d'excellence par rapport aux diplômés étant restés au Canada. Par exemple, 36 % des bacheliers ont reçu une telle distinction, comparativement à 25 % des bacheliers qui n'ont pas déménagé.

Ces résultats indiquent que les diplômés qui ont déménagé avaient bel et bien tendance à se situer audessus de la moyenne des diplômés de 1995.



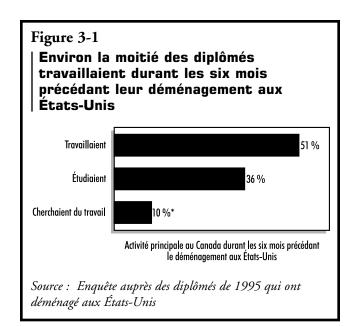
# 3.Les chemins vers les États-Unis

La présente section fait état des activités des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. On y examine d'abord les activités de ces diplômés avant leur départ. On y décrit ensuite les facteurs et les processus liés à leur déménagement aux États-Unis, puis leurs activités à leur arrivée. La dernière soussection s'intéresse aux activités courantes des diplômés et à leurs plans pour l'avenir.

# 3.1 **A**CTIVITÉS AU **C**ANADA AVANT DE DÉMÉNAGER

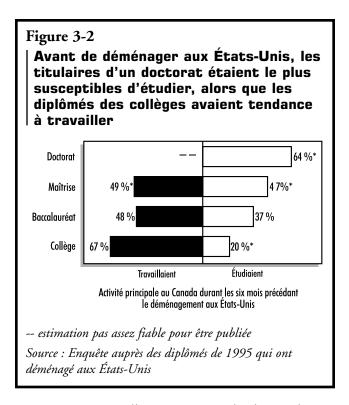
On s'est enquis de l'activité principale des diplômés au Canada durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis. Selon le moment exact de l'obtention de leur diplôme et de leur déménagement aux États-Unis, cette période pouvait se situer n'importe quand entre l'été de 1994 et celui de 1997<sup>6</sup>.

Durant les six mois qui ont précédé leur déménagement aux États-Unis, environ la moitié (51 %) des diplômés qui ont déménagé travaillaient, alors que 10 %\* cherchaient du travail et 36 % étudiaient (voir figure 3-1). Certains ont déménagé tout de suite après avoir obtenu leur diplôme, ce qui explique la proportion en apparence élevée de diplômés déclarant avoir eu les études comme activité principale. Très peu ont déclaré une autre activité principale. Le cas échéant, il s'agissait le plus souvent d'obligations familiales.



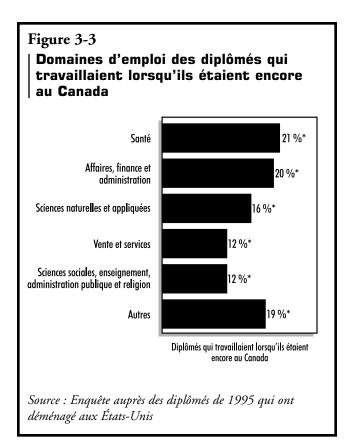
Les diplômés des collèges étaient les plus susceptibles d'avoir travaillé (67 %) avant de déménager aux États-Unis. C'était le cas d'environ la moitié des diplômés au niveau du baccalauréat et de la maîtrise (48 % et 49 %\* respectivement). Par contre, la plupart des diplômés ayant obtenu un doctorat (64 %\*) ont déclaré que les études avaient été leur principale activité durant cette période (voir figure 3-2). Compte tenu du faible nombre en cause, on ne peut faire état d'aucune différence entre les sous-groupes quant à la proportion de ceux qui cherchaient du travail.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Une faible proportion des diplômés ont déménagé aux États-Unis avant d'obtenir leur diplôme en 1995. Certains ont satisfait aux exigences de leur programme en 1994 bien qu'ils n'aient obtenu leur diplôme qu'en 1995, alors que d'autres ont satisfait aux leurs à distance ou sont revenus temporairement pour le faire. Voir aussi la section 3.2.



Ceux qui travaillaient au Canada durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis occupaient le plus souvent un emploi dans le domaine de la santé (21 %\*) et dans les affaires, la finance et l'administration (20 %\*) (voir figure 3-3). Vraisemblablement, certains des emplois occupés par ces diplômés récents étaient encore des emplois de transition ou d'étudiant puisque beaucoup dans ce groupe étaient au beau milieu de leur transition de l'école au travail. Cela était particulièrement vrai des diplômés occupant des emplois dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration, lesquels emplois avaient tendance à nécessiter seulement des compétences de niveau intermédiaire<sup>7</sup>.

Les diplômés qui travaillaient pendant qu'ils étaient encore au Canada ont déclaré avoir touché des gains de l'emploi qu'ils occupaient durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis. Ceux qui gagnaient moins de 20 000 \$ (21 %\*) et de 20 000 \$ à 29 999 \$ (35 %) représentaient plus de la moitié du groupe. Les salaires de plus de 40 000 \$



étaient relativement rares, n'étant touchés que par 15 %\* de ceux qui travaillaient (voir figure 3-4). Comme nous le faisions remarquer précédemment, bon nombre de ces diplômés récents étaient encore en pleine transition de l'école au travail. Ces données salariales incluent donc de nombreux emplois de transition et d'étudiant.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour plus de renseignements sur les niveaux de compétences, voyez la section 4.1.

# Au sujet des données sur les gains

Toutes les données sur les gains du présent rapport s'appliquent à un emploi particulier et sont présentées sous forme de montants annuels en dollars canadiens de 1999 avant impôt et autres déductions.

Les répondants à l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis donnaient des renseignements sur les gains pour jusqu'à trois emplois :

#### **EMPLOI 1**

- L'emploi occupé par le diplômé durant les six mois précédant son déménagement aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1994 ou pas plus tard que durant la première moitié de 1997.

#### **EMPLOI 2**

- L'emploi qui attendait le diplômé à son arrivée aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1995 ou pas plus tard qu'à l'été 1997.

#### EMPLOI 3

- L'emploi occupé par le diplômé au moment de l'enquête (mars 1999).
- Cet emploi pouvait avoir été occupé aux États-Unis ou au Canada (dans le cas de ceux qui étaient rentrés au pays).

#### Montants annuels

Les répondants fournissaient des renseignements sur leurs gains pour chaque emploi de la manière la plus facile pour eux (gains horaires, quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou annuels). Toutes les données sur les gains étaient ensuite converties en un montant annuel à l'aide du même algorithme que celui utilisé par l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

#### Correction pour l'inflation

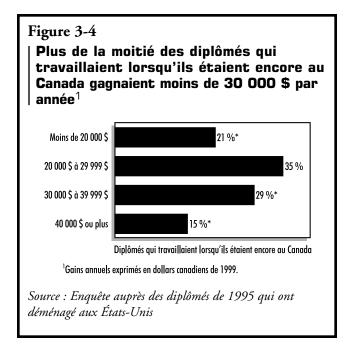
Toutes les données sur les gains présentées dans le présent rapport ont été corrigées en fonction de l'inflation pour être exprimées en dollars de 1999. Les données ont été corrigées individuellement pour chaque emploi, les emplois ayant été occupés à des périodes différentes selon le moment du déménagement aux États-Unis. Les données sur les gains tirés de l'emploi 1 ont été corrigées avec les chiffres mensuels de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Les données pour l'emploi 2 ont été corrigées à l'aide des chiffres mensuels sur l'inflation aux États-Unis. Les données sur l'emploi 3 n'avaient pas à être corrigées pour l'inflation.

#### Parité des pouvoirs d'achat

Les données sur les gains exprimées en dollars américains ont été corrigées pour rendre compte des différences de pouvoir d'achat entre le Canada et les États-Unis. Le taux utilisé pour ce faire (1 \$ US = 1,25 \$ CAN) est la plus récente estimation disponible de Statistique Canada et se fonde sur la différence observée en 1995 entre le coût de la consommation finale privée au Canada et aux États-Unis.

#### Facteurs non considérés

Les données sur les gains et le revenu servent souvent d'indicateurs du bien-être ou sont interprétées comme telles. Les comparaisons internationales entre les gains sont compliquées du fait que les personnes qui touchent un revenu font face à des circonstances différentes qui peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre ou au sein d'un même pays (ou d'une province ou d'un État à l'autre et au sein d'une même province ou d'un même État). Les données sur les gains présentées dans le présent rapport ne tiennent pas compte des diverses formes d'impôt, des services publics et d'autres facteurs associés à la qualité de la vie.

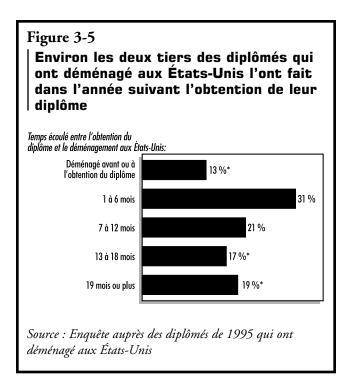


# 3.2 DÉMÉNAGER : FACTEURS ET PROCESSUS

La présente section s'intéresse à différents aspects du déménagement, y compris les facteurs qui ont attiré les diplômés aux États-Unis et le processus qui les y a amenés.

### Temps écoulé entre l'obtention du DIPLÔME ET LE DÉMÉNAGEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis avaient tendance à le faire dès l'obtention de leur diplôme ou peu de temps après. En fait, 13 %\* ont déménagé avant ou au moment d'obtenir leur diplôme (voir note de bas de page 6). Dans l'année suivant l'obtention du diplôme, environ les deux tiers du groupe à l'étude avaient déménagé aux États-Unis (voir figure 3-5). Les jeunes à niveau de scolarité élevé ont tendance à être très mobiles. Ces données indiquent également que la période entourant l'obtention du diplôme d'un établissement postsecondaire se caractérisait par une grande mobilité de ces diplômés récents.



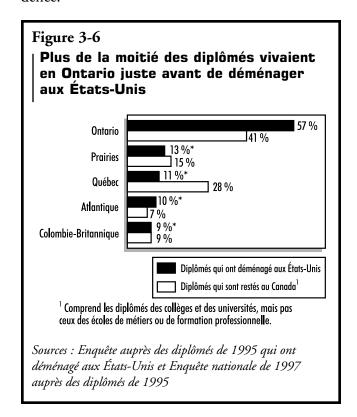
#### Dernière province de résidence

On s'est enquis auprès des diplômés de la province qu'ils habitaient avant de déménager aux États-Unis. Pour beaucoup, cela était la province où ils étudiaient, car plus du tiers (36 %) disaient qu'ils avaient eu pour activité principale d'aller à l'école durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis<sup>8</sup>. D'autres étaient restés dans leur province d'études pour travailler ou chercher du travail. D'autres encore ont pu rentrer dans leur province de résidence d'origine ou déménager dans une autre province avant d'aller s'établir aux États-Unis.

Même si 41 % des diplômés des collèges et universités de la promotion de 1995 qui sont restés au Canada provenaient de l'Ontario, cette province avait été le dernier endroit de résidence de plus de la

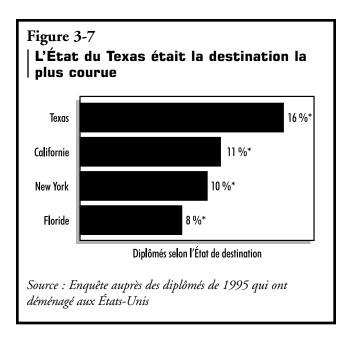
<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour beaucoup, la province d'études était aussi la province de résidence d'origine.

moitié (57 %) des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. Par contre, seulement 11 %\* des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis ont dit que le Québec, d'où sont issus 28 % des diplômés postsecondaires qui sont restés au Canada<sup>9</sup>, avait été leur dernière province de résidence (voir figure 3-6). La langue pourrait avoir contribué au fait qu'un nombre proportionnellement plus faible de diplômés ont déclaré le Québec comme dernière province de résidence.



## DESTINATION AUX ÉTATS-UNIS

Près de la moitié des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis se sont établis dans quelques États, l'endroit de prédilection étant le Texas, où un peu moins de 16 %\* ont élu domicile. Les États de la Californie (11 %\*), de New York (10 %\*) et de la Floride (8 %\*) étaient d'autres destinations courantes (voir figure 3-7).



Parmi les quelque 360 titulaires d'un doctorat qui ont déménagé aux États-Unis, environ le quart (26 %\*) ont mis le cap sur la Californie. Près de 275 diplômés des collèges (24 %\* de l'ensemble des diplômés collégiaux qui ont déménagé aux États-Unis) sont allés au Texas. De plus, un nombre disproportionné de ceux qui ont déménagé au Texas et en Floride avaient obtenu leur diplôme dans un domaine lié à la santé<sup>10</sup>. Environ la moitié (51 %\*) des quelque 360 diplômés en commerce, en gestion et en administration des affaires qui ont déménagé ont élu domicile dans l'État de New York.

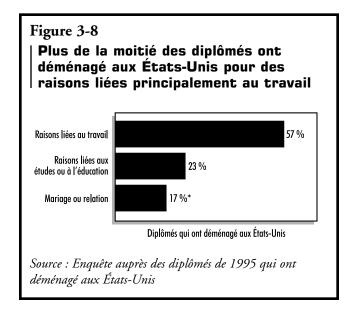
### Motifs du déménagement aux États-Unis

Le « travail » était le motif de déménagement aux États-Unis le plus souvent invoqué par les diplômés. Plus de la moitié des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis (57 %) l'ont surtout fait pour le

<sup>9</sup> Cela exclut les diplômés des programmes menant à l'université offerts par les cégeps.

<sup>10</sup> Pour plus de renseignements, veuillez lire l'encadré intitulé Pleins feux sur les diplômés de la santé.

travail, alors que 23 % l'ont fait pour des raisons liées aux études, vraisemblablement pour poursuivre des études supérieures dans un établissement américain. Une autre tranche de 17 %\* ont déménagé surtout pour des raisons liées à un mariage ou à une relation (voir figure 3-8).



Si les hommes et les femmes étaient aussi susceptibles les uns que les autres de déménager principalement pour des raisons liées au travail, ce sont en majorité des hommes qui ont déménagé pour des raisons liées aux études (84 %). En 1996-1997, les hommes représentaient 51 % des étudiants inscrits dans les universités canadiennes<sup>11</sup>. Il semble donc que la poursuite d'études supérieures dans un établissement américain soit un phénomène à prédominance masculine. Les femmes représentaient quant à elles la très grande majorité (86 %) des diplômés qui ont déclaré avoir déménagé aux États-Unis pour des raisons liées à un mariage ou à une relation.

Les diplômés au niveau du doctorat et des collèges étaient les plus susceptibles d'avoir déménagé aux États-Unis pour des raisons liées au travail, environ 4 sur 5 d'entre eux l'ayant fait. Par contre, seulement 4 bacheliers sur 10 (43 %), les plus nombreux

diplômés de la promotion de 1995 à être allés s'établir aux États-Unis, ont déménagé à cause du travail. Le tiers des bacheliers (33 %) ont déménagé aux États-Unis pour des raisons liées aux études, alors que 22 %\* l'ont fait pour des raisons liées à un mariage ou à une relation.

Une tendance nette se dégage des données sur les champs d'études : les diplômés collégiaux et universitaires des domaines liés à la santé étaient les plus susceptibles d'avoir déménagé aux États-Unis pour le travail. En fait, 98 % des diplômés des collèges et 77 % de ceux des universités qui avaient étudié dans la santé ou les sciences de la santé ont déclaré avoir surtout déménagé aux États-Unis pour le travail.

### Facteurs liés au travail qui ont attiré les diplômés aux États-Unis

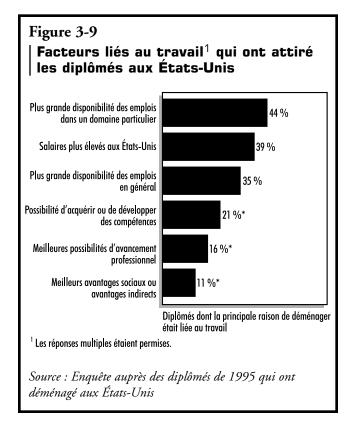
On a posé aux diplômés qui ont déclaré avoir déménagé aux États-Unis surtout pour le travail une question plus détaillée sur les facteurs liés au travail qui les y ont attirés. Les résultats signalés cidessous ne s'appliquent donc qu'aux 2 600 diplômés (57 % du groupe au complet) dont le principal motif de déménagement se rapportait au travail.

La question était ouverte de manière à ne pas amener les répondants à mentionner des facteurs auxquels ils n'auraient peut-être pas pensé autrement. Les intervieweurs cochaient jusqu'à cinq facteurs (la plupart des répondants n'en donnaient que deux ou trois). La question était formulée comme suit :

Quels aspects de l'emploi ou autres facteurs liés au travail vous ont attiré aux États-Unis après avoir obtenu votre diplôme? Veuillez être aussi précis que possible.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Statistique Canada, Centre des statistiques sur l'éducation.

Les facteurs les plus souvent invoqués gravitaient autour du thème des *possibilités d'emploi*. La plus grande disponibilité des emplois dans un domaine ou un secteur particulier était invoquée par 44 % des diplômés dont le déménagement aux États-Unis avait surtout été motivé par le travail. De plus, 35 % ont mentionné la plus grande disponibilité des emplois en général, alors que 21 %\* ont invoqué la possibilité d'acquérir ou de développer des compétences et 16 %\*, de meilleures possibilités d'avancement professionnel (voir figure 3-9).



Les salaires plus élevés aux États-Unis étaient couramment invoqués eux aussi, ayant été mentionnés par près de 4 diplômés sur 10 (39 %), ce qui en faisait le deuxième facteur le plus souvent invoqué par les diplômés pour expliquer leur déménagement aux États-Unis. En outre, environ 1 diplômé sur 10 (11 %\*) disait avoir été attiré aux États-Unis par l'offre de meilleurs avantages sociaux ou avantages indirects.

Il est quelque peu étonnant de constater, compte tenu du débat sur la question et de l'intérêt que les médias y portent, qu'une proportion négligeable de diplômés aient explicitement déclaré avoir voulu aller travailler aux États-Unis en raison des impôts moindres qu'on y perçoit. Mais pour certains, il s'agissait peut-être là d'une raison implicite à celle des salaires plus élevés. En outre, les différences entre les taux d'imposition sur le revenu des particuliers canadien et américain ont tendance à être plus petites pour les tranches de revenu plus faibles. Si tôt dans leur carrière, bon nombre de ces diplômés cherchaient sans doute davantage à trouver du travail dans leur domaine.

### Facteurs liés aux études qui ont attiré les diplômés aux États-Unis

Comme nous l'avons déjà mentionné, 23 % des diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (environ 1 050 personnes) ont déclaré que ce sont les études ou l'éducation qui les avaient surtout incités à déménager. On a posé à ce groupe une question additionnelle sur les facteurs détaillés liés aux études qui les ont attirés aux États-Unis. Encore une fois, la question était ouverte de façon à ne pas les influencer indûment dans leurs réponses. Il était aussi permis de donner des réponses multiples.

Le facteur lié aux études de loin le plus souvent invoqué (62 %) pour avoir déménagé aux États-Unis était la disponibilité d'un programme dans un domaine ou un secteur spécialisé. Les autres facteurs les plus souvent cités avaient trait aux notions de qualité ou d'excellence. Par exemple, 1 diplômé sur 5 (21 %\*) invoquait la réputation du programme ou de l'établissement. Très peu de diplômés ont dit être allés étudier aux États-Unis en raison de la qualité des installations de recherche ou de l'obtention de bourses d'études ou d'autres formes d'aide financière.

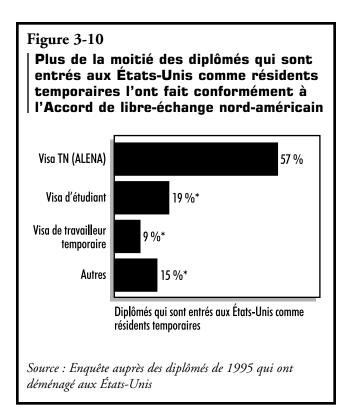
Compte tenu du nombre relativement faible de diplômés dont la raison principale du déménagement aux États-Unis était liée aux études, les totalisations croisées par niveau de scolarité ou par champ d'études n'ont pas donné de résultats significatifs.

### STATUT AU MOMENT DE L'ADMISSION AUX ÉTATS-UNIS

Quatre diplômés sur cinq qui ont déménagé aux États-Unis (80 %) y sont entrés comme résidents temporaires. De plus, environ 300 diplômés (6 %\*) étaient des citoyens américains (avec la double citoyenneté canadienne et américaine<sup>12</sup>) et 13 %\* avaient le statut de résident permanent (p. ex., la carte verte). La très grande majorité (86 %) des diplômés de ce dernier groupe ont obtenu leur statut de résident permanent ou carte verte grâce au parrainage de leur famille. Le parrainage de l'employeur et les autres méthodes étaient beaucoup moins fréquents.

Les diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires l'ont fait le plus souvent, soit plus d'une fois sur deux, (57 %) en obtenant un visa TN conformément aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (voir figure 3-10). Parmi les diplômés qui sont entrés comme résidents temporaires, quatre sur cinq (80 %) dont la principale raison du déménagement aux États-Unis était liée au travail avaient un visa TN.

Il est relativement simple d'obtenir un visa TN comparativement aux visas temporaires plus traditionnels de travail aux États-Unis. Il faut se voir offrir un emploi temporaire classé dans l'une des catégories professionnelles de l'ALENA, présenter des titres de compétences appropriés et une lettre de l'employeur décrivant le travail à exécuter et payer



des frais nominaux. De plus, un visa TN peut être délivré directement à la frontière alors qu'il faut normalement de six à dix semaines pour recevoir les autres visas de travail temporaires.

Un visa TN confère le statut de résident temporaire pour une période d'un an au terme de laquelle son titulaire peut refaire une demande. Dans le cas des autres visas de travail temporaires, plus coûteux, l'employeur doit adresser une demande plus formelle aux ministères américains du Travail ou de l'Immigration. En outre, un nombre illimité de visas TN peut être délivrés chaque année, alors qu'on ne délivre qu'un nombre limité des autres types de visas de travail temporaires aux travailleurs étrangers. La plupart de ces autres visas de travail temporaires sont toutefois valides pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

N'oubliez pas que les diplômés de citoyenneté exclusivement américaine qui avaient étudié au Canada avant de rentrer aux États-Unis n'étaient pas inclus dans l'enquête.

L'on utilisait vraisemblablement les visas TN pour entrer aux États-Unis là où, par le passé, on avait recours aux autres types de visas de travail temporaires, et ce, simplement parce qu'un visa TN est beaucoup plus facile à obtenir. À titre d'exemple, 99 % des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires pour y travailler à titre d'infirmières et d'infirmiers autorisés avaient un visa TN même s'il existe un visa temporaire spécialisé (H1A) pour les infirmières et les infirmiers autorisés.

Seulement 9 %\* des diplômés qui sont entrés aux États-Unis comme résidents temporaires l'ont fait en utilisant d'autres visas de travail temporaires tels que ceux pour les infirmières et infirmiers autorisés (H1A), les professions spécialisées (H1B), les travailleurs non agricoles temporaires (H2A), les travailleurs agricoles temporaires (H2B) et les stagiaires (H3).

Puisque cette enquête jette un regard ponctuel sur un groupe particulier durant une période donnée, cette source seule ne permet pas de dire si les taux globaux d'entrée aux États-Unis comme travailleurs temporaires des diplômés récents ont évolué avec le temps.

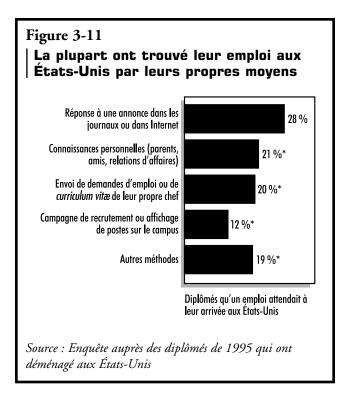
Les visas d'étudiant venaient au second rang, à 19 %\*, des types de visas de résidence temporaire les plus utilisés, ce qui correspondait à peu de choses près aux 23 % de diplômés ayant déménagé principalement pour les études. Parmi les 15 %\* de diplômés qui sont entrés aux États-Unis avec d'autres types de visas en poche, ceux délivrés aux visiteurs participant à un programme d'échange ou aux fiancé(e)s de citoyens américains étaient les plus communs.

# 3.3 ACTIVITÉS EN ARRIVANT AUX ÉTATS-UNIS

À leur arrivée, un emploi attendait déjà près des deux tiers (64 %) de tous les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis. Cette proportion culminait (89 %), on ne s'en étonnera pas, chez les diplômés dont la principale raison de déménager était liée au travail. En revanche, un tel emploi n'attendait qu'environ le tiers (32 %) environ des diplômés dont la principale raison de déménager n'était pas liée au travail. Les étudiants qu'un emploi attendait (y compris les adjoints à l'enseignement et à la recherche) constituaient environ la moitié de ces derniers. Par champ d'études, ce sont les diplômés des programmes liés à la santé qu'un emploi était le plus susceptible d'attendre (83 %).

# Trouver un emploi aux États-Unis

On a posé aux diplômés qu'un emploi attendait déjà à leur arrivée aux États-Unis (quelle que soit la raison principale de leur déménagement) d'autres questions sur la façon dont ils avaient trouvé leur emploi. La plupart des quelque 3 000 diplômés qu'un emploi attendait avaient obtenu celui-ci par leurs propres moyens : en répondant à une annonce (28 %), grâce à des contacts (21 %\*) ou en envoyant des curriculum vitæ ou des demandes d'emploi de leur propre chef (20 %\*). Ils avaient moins souvent trouvé leur emploi par le truchement de campagnes de recrutement ou d'emplois affichés sur le campus (12 %\*). Très peu de diplômés avaient été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes américain, avaient été mutés aux États-Unis ou avaient trouvé leur emploi en s'inscrivant auprès d'un bureau de placement (voir figure 3-11).



Ainsi, la croyance populaire voulant qu'un grand nombre de diplômés récents soient énergiquement recrutés par les employeurs américains ne s'appliquait pas à la promotion de 1995. Certes, un certain recrutement avait activement lieu, mais ce n'est pas ainsi que la plupart de ces diplômés ont décroché un emploi aux États-Unis. La plupart l'ont plutôt fait en recourant aux méthodes traditionnelles de recherche d'emploi. Il faudrait réaliser d'autres études à l'aide de sources de données additionnelles pour voir si cette tendance évolue avec le temps.

## INCITATIFS OFFERTS<sup>13</sup>

Un peu moins de la moitié des diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis (48 %) se sont vu offrir un incitatif (en plus de l'emploi) par leur employeur américain. Les diplômés possédant une maîtrise étaient les plus susceptibles d'avoir reçu des incitatifs; 65 %\* d'entre eux en avaient reçu, comparativement à 52 % des bacheliers et à 38 %\* des diplômés des

collèges. Parmi les catégories professionnelles, 58 % des diplômés occupant un emploi dans la santé et 55 %\* de ceux travaillant dans les sciences naturelles et appliquées<sup>14</sup> se sont vu offrir des incitatifs.

Quelque 1 400 diplômés ont reçu des incitatifs de leurs employeurs américains. Il s'agissait le plus souvent du paiement des dépenses de déménagement (56 %) et de la gratification à la signature d'un contrat (37 %\*). De plus, 22 %\* des répondants ont dit avoir reçu des avantages liés aux études qu'ils voyaient comme des incitatifs.

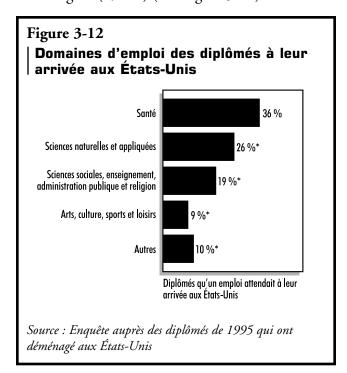
Plus de la moitié (57 %\*) des diplômés à qui on avait offert un incitatif et un emploi à leur arrivée dans le secteur de la santé ont reçu une gratification à la signature d'un contrat de leur employeur américain. Parmi tous les diplômés ayant reçu des incitatifs, 76 % des diplômés travaillant dans les sciences naturelles et appliquées et de 44 %\* de ceux occupant un emploi dans la santé se sont vu offrir un remboursement des frais de déménagement.

<sup>13</sup> Il est difficile de faire la distinction entre le concept des « incitatifs » et celui des « avantages sociaux ». Certaines des réponses normalement considérées comme des avantages ordinaires (les vacances payées, par exemple) n'ont pas été analysées. Mais certaines des réponses pouvaient aussi être considérées comme pratique courante (le paiement des frais de déménagement, par exemple). En outre, aucune source d'information ne permet de faire de comparaisons de base. Idéalement, l'on disposerait d'information sur les types d'incitatifs offerts par les employeurs canadiens, la fréquence de ceux-ci et leurs bénéficiaires. Quoi qu'il en soit, l'EDDEU fournit certains renseignements sur la question des incitatifs.

<sup>14</sup> La catégorie professionnelle des sciences naturelles et appliquées comprend les scientifiques, les ingénieurs, les architectes et urbanistes, les mathématiciens, les analystes de systèmes et les programmeurs. Les emplois techniques du domaine des sciences naturelles et appliquées font aussi partie de cette catégorie.

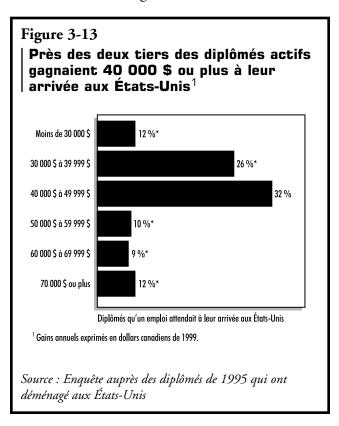
#### Profil professionnel et salaires gagnés

Les diplômés qu'un emploi attendait aux États-Unis voyaient leur profil professionnel changer sensiblement après leur départ du Canada. Ils étaient beaucoup moins susceptibles de travailler dans les affaires, la finance et l'administration ou dans les ventes et les services aux États-Unis qu'au Canada, où ils avaient tendance à occuper des emplois d'étudiant ou de transition (voir section 3.1). Plutôt, les diplômés se trouvaient à ce moment-là encore plus concentrés dans la santé (36 %), les sciences naturelles et appliquées (26 %\*) et les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (19 %\*) (voir figure 3-12).



Cette progression s'observait également dans les salaires touchés par les diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis. Une proportion nettement plus faible de 12 %\* d'entre eux gagnaient moins de 30 000 \$, comparativement à 56 % de ceux qui travaillaient au Canada avant de déménager. Au haut de l'échelle des salaires, près des

deux tiers (63 %) gagnaient 40 000 \$ ou plus à leur arrivée aux États-Unis, ce qui était le cas d'à peine 15 %\* de ceux qui travaillaient avant de déménager. Cela pourrait témoigner dans une certaine mesure du passage prévu des diplômés des emplois de transition et d'étudiant vers des postes davantage axés sur la carrière (voir figure 3-13).



La section 4.4 compare les salaires des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis à ceux des diplômés qui sont restés au Canada pour les deux principales catégories professionnelles.

# Pleins feux sur les diplômés de la santé

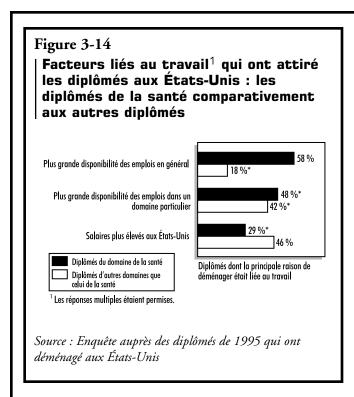
Le groupe des diplômés de la santé constitue une composante importante de la mobilité des diplômés de 1995 vers les États-Unis. Le secteur de la santé a connu des restructurations majeures au cours des dernières années au Canada et les diplômés de la santé de 1995 sont entrés sur le marché de l'emploi dans des conditions difficiles. Ceci peut expliquer la décision de certains de chercher des emplois et de meilleures conditions de travail aux États-Unis. Malgré l'échantillon limité de l'EDDEU, le nombre important de diplômés de la santé nous permet d'analyser ce groupe de façon plus détaillée.

Plus de 1 300 diplômés de la santé ont déménagé aux États-Unis entre le moment où ils ont obtenu leur diplôme 1995 et l'été 1997, ce qui représente près de 30 % de l'ensemble des diplômés qui ont déménagé. Au niveau collégial seulement, ils représentent 54 % des diplômés qui ont déménagé. Cette proportion est plus faible au niveau universitaire et se chiffre à 20 %\*. Les femmes forment la majorité (77 %) des diplômés de la santé qui ont déménagé. Au total, environ 4 % de tous les diplômés de la santé de 1995 ont déménagé aux États-Unis. Environ 52 % des diplômés de la santé qui ont déménagé avaient l'Ontario comme dernière province de résidence. La proportion correspondante pour l'ensemble des diplômés est légèrement supérieure et s'établit à 57 %. Parmi les diplômés de la santé qui ont déménagé, 47 % se sont dirigés vers le Texas ou la Floride. Parmi tous les diplômés qui ont choisi le Texas ou la Floride, 56 % étaient diplômés d'un programme en santé.

Les diplômés de la santé sont les plus nombreux à avoir déménagé pour des raisons liées au travail. En fait, 87 % ont cité le travail comme principal motif de déménagement, comparativement à 57 % pour l'ensemble des diplômés. Il n'est donc pas surprenant qu'un fort pourcentage des diplômés de la santé travaillaient dès leur arrivée aux États-Unis (83 % comparativement à 64 % pour l'ensemble des champs d'études).

Les diplômés de la santé qui ont déménagé pour des raisons liées au travail mentionnent que ce sont les meilleures possibilités d'emploi qui les ont le plus souvent attirés aux États-Unis. Ces diplômés invoquent les meilleures possibilités d'emploi en général dans une proportion de 58 % (comparativement à 18 %\* pour les diplômés des autres domaines d'études) et les meilleures possibilités d'emploi dans un secteur particulier dans une proportion de 48 %\* (comparativement à 42 %\*). Les salaires plus élevés étaient un facteur moins important pour les diplômés de la santé que pour les diplômés des autres champs d'études (voir figure 3-14).

Une forte proportion des diplômés de la santé qui travaillaient à leur arrivée aux États-Unis ont trouvé leur emploi par leurs propres moyens. Le tiers (33 %\*)



de ceux-ci ont décroché leur emploi en envoyant des formulaires de demande d'emploi ou des *curriculum vitæ*, comparativement à seulement 12 %\* des diplômés des autres domaines qui avaient un emploi à leur arrivée.

Près de 21 %\* des diplômés qui avaient un emploi au Canada avant de déménager aux États-Unis travaillaient dans le domaine de la santé. Environ 60 % de l'ensemble des travailleurs de la santé étaient des infirmiers et des infirmières.

De tous les diplômés qui travaillaient à leur arrivée aux États-Unis, 36 % le faisaient dans le domaine de la santé. Environ 850 diplômés (79 % des travailleurs de la santé) travaillaient comme infirmier ou infirmière à leur arrivée.

Au moment de l'interview, en mars 1999, la proportion des diplômés qui travaillaient dans le secteur de la santé n'avait pas changé et les infirmiers et les infirmières constituaient environ 71 % de tous les professionnels de la santé qui travaillaient aux États-Unis.

Un peu plus de 20 %\* des diplômés de la santé qui ont déménagé aux États-Unis étaient de retour au Canada au moment de l'enquête comparativement à 18 %\* pour l'ensemble des diplômés et ils représentent 33 %\* de tous les diplômés qui sont rentrés au Canada. Environ 53 %\* de l'ensemble des diplômés qui sont revenus et qui travaillaient à leur retour au Canada occupaient des postes dans le domaine de la santé, ce qui peut indiquer une amélioration de la situation de l'emploi dans ce secteur.

Les diplômés de la santé qui étaient toujours aux États-Unis au moment de l'enquête se trouvent parmi les moins enclins à envisager un retour éventuel au Canada. En effet, seulement 31 %\* comptent retourner vivre éventuellement au Canada comparativement à 43 % de l'ensemble des diplômés qui habitent toujours aux États-Unis.

# 3.4 ACTIVITÉS COURANTES ET PLANS POUR L'AVENIR

### DIPLÔMÉS RENTRÉS AU CANADA

Au moment de l'enquête, en mars 1999, 18 %\* des diplômés à l'étude (environ 830 individus) étaient rentrés au Canada depuis l'été 1997. La moitié (52 %\*) d'entre eux ont dit l'avoir fait pour des raisons liées au travail et 38 %\*, pour des raisons liées à un mariage ou à une relation ou pour d'autres raisons liées à la famille. Peu sont revenus pour des raisons liées aux études ou d'autres motifs.

Parmi les diplômés qui sont rentrés pour des raisons liées au travail, 4 sur 5 (78 %\*) avaient un emploi qui les attendait à leur retour au pays. Ces diplômés ont été invités à préciser les facteurs liés au travail qui les ont incités à revenir au Canada. Mais compte tenu du petit nombre de diplômés touchés, les résultats ne sont pas assez fiables pour être significatifs.

Ces diplômés pouvaient avoir passé aux États-Unis tout au plus cinq ans environ entre 1994 et la tenue de l'enquête. Les diplômés de retour au pays avaient passé 27 mois en moyenne aux États-Unis.

### EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DES DIPLÔMÉS RENTRÉS AU CANADA

Le nombre de diplômés rentrés au Canada et qui travaillaient en 1999 était relativement faible (environ 700). La petite taille de l'échantillon ne permet donc pas d'analyser ce groupe en détail. On peut tout de même affirmer que les diplômés qui occupaient un poste dans le domaine de la santé représentaient plus de la moitié (53 %\*) des diplômés actifs rentrés au Canada et que ceux qui

travaillaient dans les sciences naturelles et appliquées en représentaient environ le tiers (32 %\*). Près de la moitié (47 %\*) gagnaient entre 30 000 \$ et 49 999 \$ par année et 27 %\*, 50 000 \$ ou plus 15.

### DIPLÔMÉS TOUJOURS AUX ÉTATS-UNIS

La très grande majorité du groupe original à l'étude (82 %) habitait toujours aux États-Unis au moment de l'enquête. En mars 1999, environ 3 800 diplômés de la promotion de 1995 qui avaient déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997 y habitaient toujours. De ce nombre, 85 % travaillaient et 10 %\* étudiaient.

Plus de la moitié des diplômés qui habitaient encore aux États-Unis en 1999 (56 %) continuaient d'y être des résidents temporaires. En 1999, environ 800 personnes qui avaient le statut de résident temporaire à leur arrivée aux États-Unis étaient devenues résidents permanents ou avaient obtenu leur carte verte. Plus du tiers (36 %) des diplômés vivant toujours aux États-Unis y étaient alors des résidents permanents sans citoyenneté.

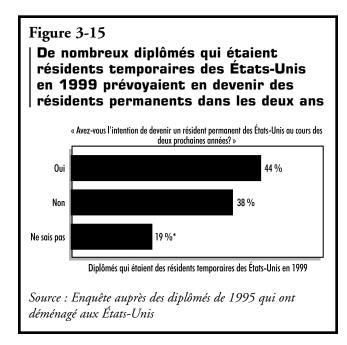
Le reste des diplômés qui habitaient encore aux États-Unis en 1999 (8 %\*) étaient des citoyens américains. Comme à leur arrivée aux États-Unis, la plupart de ces diplômés avaient la double citoyenneté canadienne et américaine<sup>16</sup>. Seule une infime proportion des diplômés étaient devenus citoyens américains en 1999. Cela n'est pas surprenant, car il peut falloir de nombreuses années de résidence pour obtenir sa citoyenneté américaine.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> La section 4 compare les répartitions salariales pour tous les emplois occupés durant la période couverte par l'enquête.

N'oubliez pas que ceux qui étaient exclusivement des citoyens américains et qui avaient étudié au Canada avant de retourner aux États-Unis ont été exclus de l'enquête.

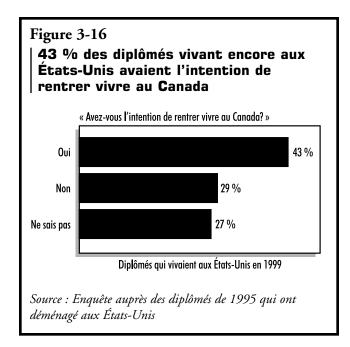
### PLANS POUR L'AVENIR

Parmi les diplômés qui étaient toujours résidents temporaires des États-Unis en 1999, 44 % ont déclaré qu'ils prévoyaient en devenir des résidents permanents dans les deux ans, alors que 38 % ont dit qu'ils n'en avaient pas l'intention et que 19 %\* ont répondu qu'ils ne savaient pas s'ils le feraient (voir figure 3-15).

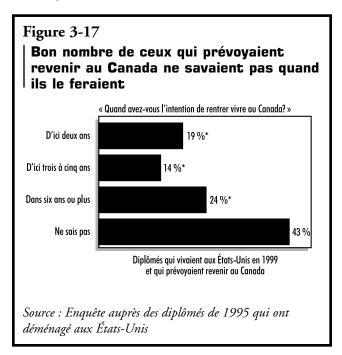


On a également demandé aux diplômés vivant encore aux États-Unis s'ils pensaient revenir au pays. Plus de 4 sur 10 (43 %) prévoyaient rentrer vivre au Canada. Trois sur dix (29 %) n'en avaient pas l'intention et environ la même proportion (27 %) ont répondu ne pas savoir ce qu'ils feraient (voir figure 3-16). Si les intentions de revenir au Canada variaient quelque peu d'un niveau de scolarité, d'un champ d'études et d'une profession à l'autre, les différences n'étaient pas assez marquées pour être statistiquement significatives.

On a demandé à ceux qui ont dit avoir l'intention de rentrer vivre au Canada quand ils prévoyaient le faire. Un sur cinq (19 %\*) a dit dans les deux ans,



tandis que 14 %\* ont dit dans les trois à cinq ans, et 24 %\*, dans six ans ou plus. Une forte proportion (43 %) ont dit ne pas savoir quand ils reviendraient (voir figure 3-17).



Ainsi, une proportion significative de diplômés vivant toujours aux États-Unis en 1999 prévoyaient y obtenir leur statut de résident permanent. Par contre, de nombreux autres entendaient revenir au Canada, mais ne savaient pas nécessairement quand. Dans certains cas (15 %\* de ceux qui étaient résidents temporaires des États-Unis au moment de l'enquête), les mêmes personnes exprimaient ces intentions apparemment contradictoires. Ces résultats sont cependant indicatifs d'une population hautement mobile et qualifiée. Bon nombre de ces diplômés de la promotion de 1995 semblent ainsi n'écarter aucune possibilité et garder leur accès au marché du travail américain.

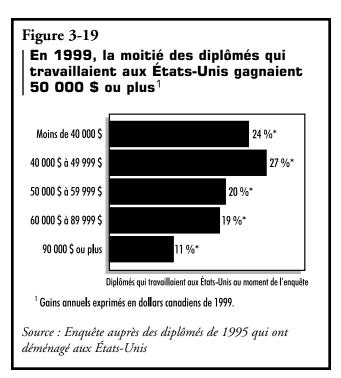
### ACTIVITÉS DE TRAVAIL DES DIPLÔMÉS TOUJOURS AUX ÉTATS-UNIS

Des quelque 3 200 diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999, les plus nombreux occupaient un emploi dans la santé (31 %) et dans les sciences naturelles et appliquées (21 %\*) (voir figure 3-18). Ces proportions étaient cependant un peu

Figure 3-18 Domaines d'emploi des diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999 Santé 31 % Sciences naturelles et appliquées Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion 10 %\* Arts, culture, sports et loisirs 10 %\* Vente et services Autres Diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999 Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis

moins importantes que pour l'ensemble des diplômés qui travaillaient à leur arrivée aux États-Unis.

Comme prévu, les salaires des diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999 avaient aussi augmenté. En fait, la moitié de ces diplômés gagnaient alors 50 000 \$ ou plus par année. Un sur dix (11 %\*) gagnait 90 000 \$ ou plus (voir figure 3-19).



La prochaine section examine plus en détail l'information recueillie sur les divers emplois qu'occupaient les diplômés durant la période visée par l'enquête.

# 4. Analyse des emplois occupés durant la période couverte par l'enquête

Question d'examiner de plus près les expériences sur le marché du travail des diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis, la présente section compare les divers emplois occupés par ce groupe durant la période couverte par l'enquête. L'enquête, on se le rappellera, a recueilli de l'information sur les emplois suivants :

### **EMPLOI 1**

- L'emploi occupé par le diplômé durant les six mois précédant son déménagement aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1994 ou pas plus tard que durant la première moitié de 1997.

### **EMPLOI 2**

- L'emploi qui attendait le diplômé à son arrivée aux États-Unis.
- Selon le moment exact du déménagement, cela aurait pu être dès 1995 ou pas plus tard qu'à l'été 1997.

### **EMPLOI 3**

- L'emploi occupé par le diplômé au moment de l'enquête (mars 1999).
- Cet emploi pouvait avoir été occupé aux États-Unis ou au Canada (dans le cas de ceux qui étaient rentrés au pays).

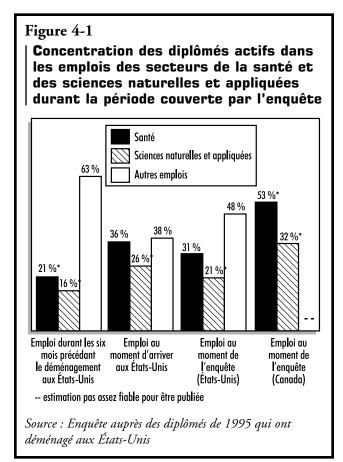
La section compare également les expériences sur le marché du travail de ces diplômés à celles des diplômés similaires demeurés au Canada.

### 4.1 PROFESSIONS, LIEN AVEC LES ÉTUDES ET NIVEAU DE COMPÉTENCES

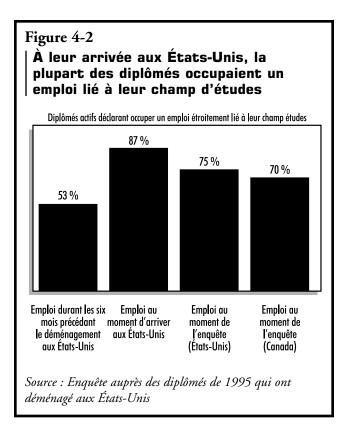
Les diplômés qui travaillaient durant les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis occupaient le plus vraisemblablement un emploi de transition ou d'étudiant. Il faut se rappeler que les deux tiers de ceux qui ont déménagé l'ont fait dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme. À leur arrivée aux États-Unis, des emplois davantage liés à leur carrière attendaient une forte proportion des diplômés actifs. Cette tendance englobait les emplois occupés au moment de l'enquête et s'appliquait tant aux diplômés vivant toujours aux États-Unis qu'au plus petit groupe de ceux qui étaient alors rentrés au Canada.

Avant de déménager aux États-Unis, les diplômés actifs travaillaient dans la santé (21 %\*) et dans les sciences naturelles et appliquées (16 %\*) dans des proportions relativement petites. Une fois arrivés aux États-Unis, ils étaient respectivement 36 % et 26 %\* à le faire (voir figure 4-1 et tableau 1). Les diplômés actifs qui vivaient encore aux États-Unis au moment de l'enquête étaient un peu moins concentrés dans ces catégories professionnelles. Cela

tenait en bonne partie au fait que ceux qui sont rentrés au Canada en 1999 étaient davantage concentrés dans la santé (53 %\*) et dans les sciences naturelles et appliquées (32 %\*).



Environ la moitié des emplois (53 %) que les diplômés occupaient avant de déménager aux États-Unis étaient étroitement liés à leurs études. Cette proportion bondissait à 87 % chez les diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis. Au moment de l'enquête, une proportion un peu moins élevée de diplômés actifs disaient occuper un emploi lié de près à leurs études, que ce soit aux États-Unis (75 %) ou au Canada (70 %) (voir figure 4-2). Il semblerait que certains diplômés prennent des emplois hors de leur champ d'études initial ou acceptent des fonctions telles que la supervision qu'ils estiment moins liées à leurs études.



Il y a également eu un déplacement marqué vers les emplois à niveaux de compétences élevés<sup>17</sup> puisque la proportion de diplômés travaillant dans la gestion ou les professions libérales a bondi de 51 % lorsqu'ils étaient au Canada à 84 % lorsqu'ils sont arrivés aux États-Unis. Une proportion considérable de diplômés occupaient, lorsqu'ils étaient encore au Canada, un emploi n'exigeant que des compétences de niveau intermédiaire (26 %\*). Mais la proportion de diplômés qui occupaient un emploi à ce niveau de compétences à leur arrivée aux États-Unis est trop petite pour être publiée.

Au moment de l'enquête, en mars 1999, 81 % des diplômés qui vivaient encore aux États-Unis et 91 % des diplômés actifs qui étaient rentrés au

<sup>17</sup> Les niveaux de compétences associés aux professions sont basés sur la Classification nationale des professions (CNP). Pour plus de renseignements, veuillez lire l'encadré intitulé La Classification nationale des professions.

Tableau 1

# Diplômés ayant un emploi<sup>1</sup>, selon la catégorie professionnelle et le niveau de compétences<sup>2</sup>

		Affaires, finance et administration	Sciences naturelles et appliquées	Santé	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	Arts, culture, sports et loisirs	Vente et services	Métiers, transports et machinerie	Secteur primaire	Transformation, fabrication et services d'utilité publique	Total
Emplois en gestion	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3	111	1 1	1 1		: :	111			:	*% 6 
Niveau de EMPLOII compétences A: EMPLOI2 professionnel EMPLOI3	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3	1 1 1	14 %* 24 %* 18 %*	16 %* 35 % 29 %	12 %* 19 %* 19 %*	1 1 1					48 % 82 % 72 %
Niveau de EMPLOII compétences B: EMPLOI2 technique	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3	1 1	1 1 1	1 1 1	1	111	111	111	1	1	15 %* 14 %* 14 %*
Niveau de EMPLOI1 compétences C: EMPLOI2 intermédiaire	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3	14 %*		1 1			1 1 1	1 1 1	1 1		26 % 
Niveau de EMPLOI1 compétences D: EMPLOI2 élémentaire EMPLOI3	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3						: :		1 1		
Total	EMPLOI1 EMPLOI2 EMPLOI3	20 % 	16 %* 26 %* 21 %*	21 %* 36 % 31 %	12 %* 19 %* 19 %*	*% 01 *% 01	12 %* 10 %*	1 1 1		: :	100 % 100 % 100 %

<sup>1</sup> Chaque cellule renferme de l'information pour :

EMPLOII : Les diplômés dont la principale activité au Canada durant les six mois avant de déménager aux États-Unis était de travailler (population représentée = 2 373).

EMPLO12 : Les diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis (population représentée = 2 969).

EMPLO13 : Les diplômés qui travaillaient aux États-Unis en 1999 (population représentée = 3 199).

<sup>2</sup> Les catégories professionnelles et les niveaux de compétences sont basés sur la Classification nationale des professions.

Nota: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas correspondre au total.

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis

### La Classification nationale des professions

La Classification nationale des professions (CNP) est un classement des groupes de professions conçu par Développement des ressources humaines Canada. Les professions sont organisées en grands groupes (code à deux chiffres) comprenant chacun des sous-groupes ayant un code spécifique à trois chiffres. Chacun des sous-groupes est formé de groupes de base ayant un code spécifique à quatre chiffres. Au total, les 522 groupes de base englobent 25 000 professions. Chaque emploi déclaré par les répondants à l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis a reçu un code à quatre chiffres de la CNP.

Le niveau de compétence est généralement défini comme le niveau et le genre d'études et de formation requis pour accéder à un emploi et en remplir les fonctions. Chacun des sous-groupes et des groupes de base s'inscrit dans un des niveaux de compétences. Une catégorie de niveau de compétences n'a pas été attribuée aux professions de gestion parce que des facteurs autres que l'éducation et la formation (par exemple, l'expérience, le capital) sont souvent des déterminants d'emploi plus significatifs.

La Classification décrit les exigences en matière d'éducation et de formation pour les professions. Toutefois, l'éducation et l'expérience de titulaires de poste peuvent ne pas correspondre exactement au niveau décrit. Les titulaires des postes peuvent posséder, d'une part, des compétences supérieures à celles exigées pour le poste ou, d'autre part, les exigences ont pu être modifiées après l'embauche.

Les catégories de niveau de compétences et les exigences sont définies comme suit :

### Niveau de compétences A : professionnel

 Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou diplôme d'études universitaires supérieures)

### Niveau de compétences B : technique

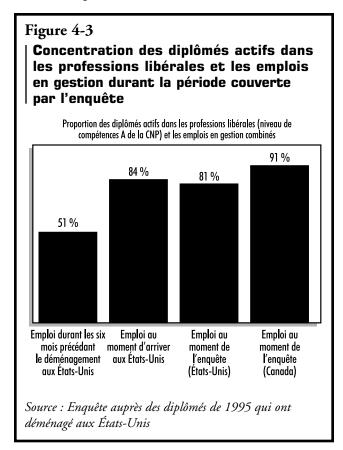
- De deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie ou
- De deux à quatre ans d'apprentissage ou
- De trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail spécifique.
- Le niveau de compétences B a également été attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision ainsi qu'au personnel qui assume des responsabilités importantes dans les domaines de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers, les agents de police et les infirmiers et infirmières auxiliaires autorisés).

### Niveau de compétences C : intermédiaire

- De un à quatre ans d'études secondaires.
- Jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail spécifique.

### Niveau de compétences D : élémentaire

 De un à deux ans d'études secondaires et une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi. Canada exerçaient une profession libérale ou occupaient un emploi en gestion (voir figure 4-3). Cela pourrait tenir à la plus grande mobilité des diplômés dont le déménagement aux États-Unis avait surtout été motivé par le travail.



Il est difficile de déterminer si le succès remporté par les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis est attribuable au cheminement de carrière naturel normalement attendu d'un diplômé récent ou bien s'il est le fruit des possibilités offertes sur le marché américain du travail. L'analyse de la section 4.4 indique toutefois, après comparaison de la concordance études-emploi, des niveaux de compétences et des salaires des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis à ceux des diplômés qui sont restés au Canada, que les diplômés qui ont pris le chemin des États-Unis profitaient bel et bien d'occasions dont ils n'auraient peut-être pas joui au Canada. La

tendance des diplômés qui ont déménagé à obtenir de meilleurs résultats sur le marché du travail s'observe également lorsqu'on tient compte des différences de « qualité » entre les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis et ceux qui sont restés au Canada.

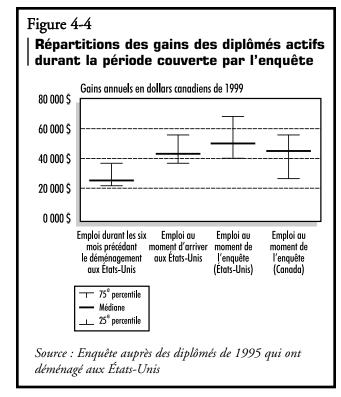
# 4.2 SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ ET HEURES DE TRAVAIL

D'infimes proportions de diplômés actifs travaillaient à leur compte durant la période couverte par l'enquête. La majorité des diplômés étaient des travailleurs rémunérés. On leur a demandé de préciser leur situation vis-à-vis de l'activité, à savoir s'ils occupaient un emploi permanent (sans date de cessation d'emploi déterminée), temporaire (avec une date de cessation d'emploi déterminée) ou saisonnier. Il n'est pas surprenant de constater que les diplômés étaient moins nombreux à occuper un emploi permanent dans les six mois précédant leur déménagement aux États-Unis (64 %). À leur arrivée aux États-Unis, cependant, cette proportion grimpait à 78 %. Au moment de l'enquête, en mars 1999, la proportion des travailleurs rémunérés qui occupaient un poste permanent était passée à 83 % chez ceux toujours aux États-Unis et à 80 % chez ceux de retour au Canada.

Les diplômés travaillant aux États-Unis avaient tendance à travailler un peu plus d'heures qu'avant de quitter le Canada et que leurs homologues qui étaient revenus au Canada au moment de l'enquête. Mais ces différences étaient minces et rien n'indique que les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis aient dû s'adapter à un changement important dans la durée de la semaine de travail.

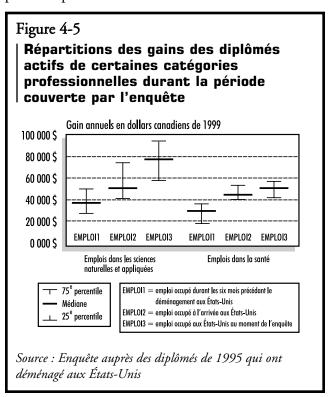
### 4.3 SALAIRES DURANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR L'ENQUÊTE<sup>18,19</sup>

Comme prévu, les salaires des diplômés actifs faisaient un bond marqué entre l'emploi occupé durant les six mois précédant le déménagement aux États-Unis et celui occupé à l'arrivée aux États-Unis. Après correction pour l'inflation et la parité des pouvoirs d'achat, les diplômés actifs touchaient des gains annuels médians de 42 900 \$ à leur arrivée aux États-Unis, ce qui est nettement plus élevé que les 25 600 \$ que gagnaient ceux qui travaillaient au Canada avant de déménager aux États-Unis (voir figure 4-4).



Les salaires des diplômés travaillant aux États-Unis ont continué d'augmenter jusqu'au moment de l'enquête. En mars 1999, le salaire médian atteignait 50 000 \$ (voir figure 4-4). Les diplômés qui étaient rentrés au Canada et qui y travaillaient en 1999 gagnaient un salaire médian (44 200 \$) équivalant aux neuf dixièmes environ à celui touché par les diplômés qui travaillaient encore aux États-Unis.

Les diplômés qui, au moment de l'enquête, occupaient un poste dans les sciences naturelles et appliquées aux États-Unis touchaient les salaires les plus élevés. Ce groupe formé en majeure partie de scientifiques, d'ingénieurs, d'analystes des systèmes informatiques et de programmeurs touchait un salaire annuel médian de 76 300 \$ en mars 1999 (voir figure 4-5). Le petit nombre en cause ne permet pas de comparer ces gains aux salaires touchés par les diplômés rentrés au Canada.



<sup>18</sup> Voir l'encadré intitulé Au sujet des données sur les gains à la section 3.1.

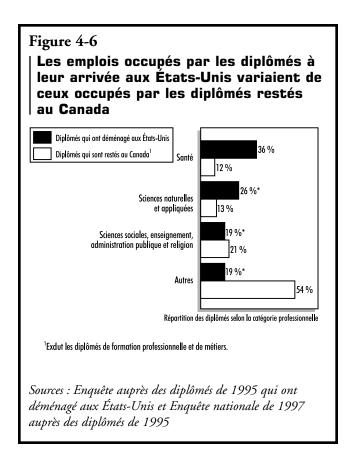
<sup>19</sup> Une analyse distincte des salaires a été réalisée pour tenir compte de l'éventail des travailleurs à temps partiel et des étudiants : seulement ceux travaillant 30 heures ou plus par semaine étaient inclus. L'analyse a révélé des salaires médians légèrement supérieurs à ceux présentés dans le présent document (un peu plus élevés dans le cas de l'emploi occupé avant le déménagement aux États-Unis). Toutefois, les salaires suivaient une tendance semblable pour l'ensemble des emplois durant la période de l'enquête.

# 4.4 COMPARAISONS EN MATIÈRE D'EMPLOI AVEC LES DIPLÔMÉS RESTÉS AU CANADA

L'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995 (END) a été réalisée à l'été 1997. Elle a recueilli de l'information sur l'expérience du marché du travail que vivaient les diplômés qui étaient restés au Canada au moment de l'enquête, ce qui permet de faire des comparaisons avec les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis<sup>20</sup>. Les comparaisons ne sont cependant pas parfaites puisque les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis l'ont fait à divers moments entre l'obtention du diplôme et l'été 1997. Il est donc possible qu'il y ait une différence de temps entre l'information recueillie sur l'emploi à l'arrivée aux États-Unis (EMPLOI 2) et celle recueillie par l'END sur les diplômés demeurés au Canada. Ceux qui sont restés au pays étaient donc susceptibles d'avoir eu plus de temps pour progresser dans leur transition de l'école au travail.

L'éventail des emplois était très différent entre les deux groupes, ce qui témoigne en bonne partie des différences observées au chapitre des champs d'études entre les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis et ceux qui sont restés au Canada. Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles d'avoir travaillé dans la santé (36 %) et les sciences naturelles et appliquées (26 %\*) que ceux de la promotion de 1995 qui sont restés au Canada (12 % et 13 % respectivement) (voir figure 4-6 et tableau 2).

Les différences de répartition des diplômés selon la profession étaient non seulement attribuables aux différences de champs d'études, mais également à une meilleure concordance études-emploi chez les diplômés travaillant aux États-Unis. L'examen des



diplômés de certains champs d'études révèle que ceux qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles que ceux qui sont restés au Canada d'occuper un emploi lié à leurs études. Par exemple, 91 % des diplômés de la santé qui ont déménagé aux États-Unis travaillaient dans leur domaine à leur arrivée aux États-Unis, ce qui n'était le cas que de 75 % des diplômés de la santé qui sont restés au Canada. Une tendance semblable s'observait chez les diplômés en génie et en sciences appliquées (voir figure 4-7).

<sup>20</sup> Il faut comparer ces groupes avec précaution puisqu'il peut y avoir chevauchement entre les intervalles de confiance des estimations (indiquant la possibilité qu'il n'y ait aucune différence réelle entre les groupes). Cependant, les différences dont il est spécifiquement fait mention dans la présente section sont statistiquement significatives.

Tableau 2

Diplômés ayant un emploi aux États-Unis et au Canada¹, selon la catégorie professionnelle et le niveau de compétences²

	Affaires, finance et administration		Sciences naturelles et appliquées	aturelles quées	Santé		Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	ociales, ment, ration	Arts, culture, sports et loisirs		Vente et services	services	Métiers, transports et machinerie		Secteur pr	imaire	Secteur primaire Transformation, fabrication et services d'utilité publique	nation, on et utilité ue	Total	al
	EMPLOI2 END		EMPLOI2 END		EMPLOI2 END		EMPLOIZ	END	EMPLOIZ	END	EMPLOI2	END	EMPLOI2 END		EMPLOI2	END	EMPLOI2	END	EMPLOI2	NGS
Emplois en gestion		2 %	-	:	+	1 %				-		3 %		1					1	10 %
Niveau de compétences A : professionnel	1	% 9	24 %*	% 8	35 %	% 2	19 %*	18 %	-	2 %									82 %	41 %
Niveau de compétences B : technique		4 %	-	4 %	-	2 %		3 %		2 %		4 %	:	2 %				:	14 %*	22 %
Niveau de compétences C: intermédiaire	:	7 %			:	1 %						11%	1	:	:	-		1	:	22 %
Niveau de compétences D : élémentaire												3 %		-				:		4 %
Total	1	20 %	26 %* 13 %	13 %	36 %	12 %	19 %*	21 %	*% 6	5 %	1	21 %	1	4 %	1	1 %		3 %	100% 100%	100 %

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chaque cellule renferme de l'information pour :

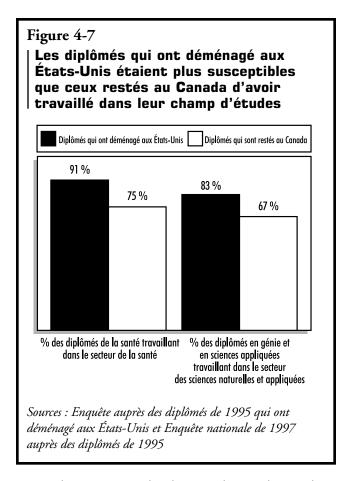
EMPLO12 : Les diplômés qu'un emploi attendait à leur arrivée aux États-Unis (population représentée = 2 969).

END : Les diplômés qui avaient un emploi au Canada en 1997 (à l'exclusion des diplômés des écoles de métiers ou de formation professionnelle; population représentée = 197 231).

Nota: Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas correspondre au total.

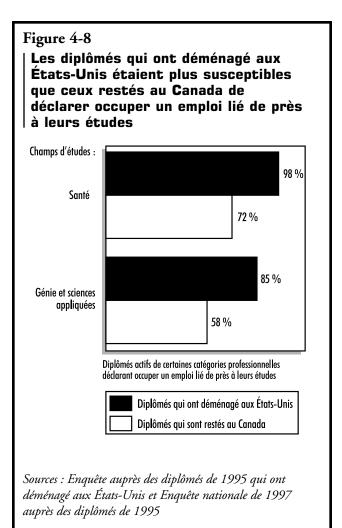
Sources : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les catégories professionnelles et les niveaux de compétences sont basés sur la Classification nationale des professions.



Les données attitudinales corroborent les résultats selon lesquels les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles que leurs homologues restés au Canada d'avoir trouvé du travail cadrant davantage avec leurs études. Les deux enquêtes posaient des questions identiques sur l'impression qu'avaient les diplômés d'occuper un emploi lié à leurs études. Par exemple, 85 % des diplômés en génie et en sciences appliquées travaillant aux États-Unis estimaient qu'il y avait un « lien étroit » entre leur travail et leurs études, comparativement à 58 % des diplômés travaillant au Canada (voir figure 4-8).

Ces résultats concordent avec les raisons liées au travail qu'ont évoquées les diplômés pour expliquer leur déménagement aux États-Unis. Il faut se rappeler qu'une proportion substantielle (44 %) des



diplômés qui ont déménagé aux États-Unis pour des raisons liées au travail ont dit l'avoir fait en raison de la plus grande disponibilité des emplois dans un secteur particulier. Ce facteur a été cité plus souvent que tout autre. Par ailleurs, 35 %\* ont mentionné la plus grande disponibilité des emplois en général aux États-Unis<sup>21</sup>.

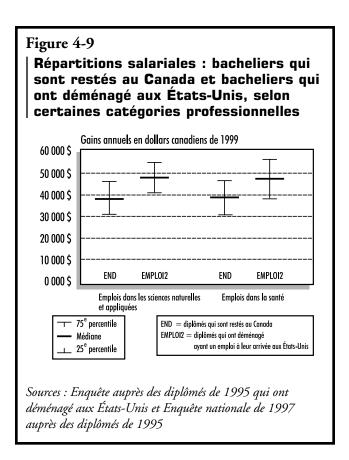
<sup>21</sup> Les diplômés de la santé dont la principale raison de déménager était liée au travail étaient encore plus susceptibles d'avoir invoqué des facteurs liés à la disponibilité des emplois. Pour plus de renseignements, veuillez lire l'encadré intitulé Pleins feux sur les diplômés de la santé à la section 3.

La plus grande concordance études-emploi observée chez les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis s'observait aussi dans les niveaux de compétences qu'ils devaient posséder pour exercer leurs fonctions à leur arrivée aux États-Unis (voir tableau 2). Quatre bacheliers sur cinq (81 %) qui ont déménagé aux États-Unis exerçaient une profession libérale ou occupaient un emploi en gestion, comparativement à 3 de leurs homologues demeurés au Canada sur 5 (61 %).

Les diplômés qui ont déménagé touchaient aussi des salaires plus élevés que leurs homologues demeurés au Canada. Cet écart culminait chez les diplômés des collèges. Ceux-ci gagnaient 42 600 \$ à leur arrivée aux États-Unis, ce qui représente un salaire médian beaucoup plus élevé que celui de 24 200 \$ gagné par leurs homologues restés au Canada. Chez les bacheliers, les chiffres correspondants étaient de 43 400 \$ et de 30 500 \$.

Un examen des bacheliers des deux principaux groupes de professions qui ont déménagé permet de faire des comparaisons plus pointues. Les bacheliers qui travaillaient dans les sciences naturelles et appliquées aux États-Unis touchaient un revenu annuel médian nettement plus élevé, à 47 400 \$, que celui de 38 400 \$ de leurs homologues au Canada. Un écart semblable séparait les salaires des bacheliers de la santé à leur arrivée aux États-Unis et les salaires de leurs homologues restés au Canada (voir figure 4-9).

Les différences de salaires, de niveaux de compétences et de concordance études-emploi étaient évidentes malgré le décalage temporel mentionné au début de la présente section. L'information sur les emplois occupés par les diplômés demeurés au Canada s'applique à l'été 1997, alors que celle concernant les diplômés qui ont déménagé touche le moment de leur arrivée aux États-Unis entre l'obtention du diplôme et l'été 1997<sup>22</sup>.

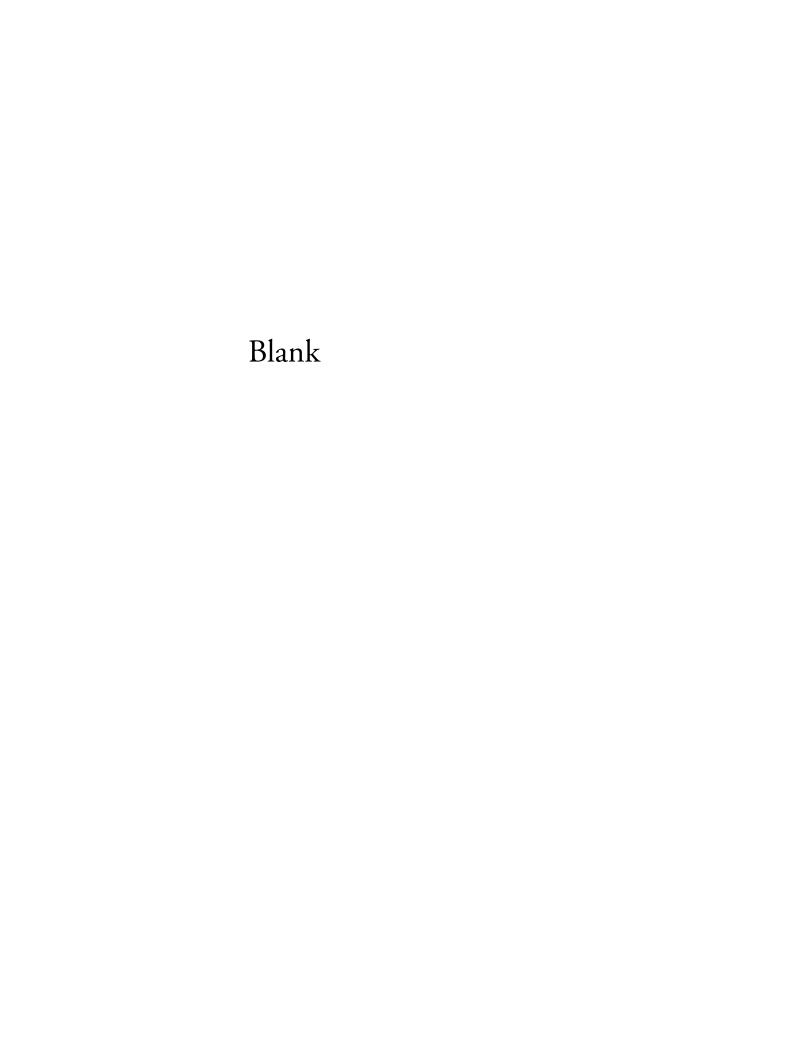


Comme nous le décrivions à la section 2, ceux qui ont déménagé aux États-Unis ont déclaré des notes supérieures à la moyenne. Il serait raisonnable de penser que cette différence de « qualité » explique les différences qui ont été observées entre ces groupes de diplômés et qui sont décrites dans la présente section. Dans une tentative visant à tenir compte de l'effet potentiel de ce facteur de « qualité », des analyses distinctes ont été faites en n'utilisant que les seuls diplômés qui sont restés au Canada (à l'exclusion des diplômés des écoles de formation professionnelle et de métiers) qui ont reçu des bourses d'études ou d'autres prix fondés sur leur rendement scolaire<sup>23</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Les deux tiers avaient déménagé dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme (voir section 3.2).

<sup>23</sup> Il s'agissait là du seul indicateur de « qualité » offert tant par l'END que par l'EDDEU.

On a alors comparé la concordance études-emploi, les niveaux de compétences et les salaires de ces diplômés à ceux de *tous* les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis (seulement 36 % desquels avaient reçu des bourses). Dans l'ensemble, on a observé les mêmes tendances et résultats que ceux mentionnés précédemment. Cela soutient la thèse voulant que les différences de « qualité » n'expliquent pas les meilleurs résultats qu'ont obtenus sur le marché du travail les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis.



# 5. Sommaire et conclusion

Le présent rapport s'intéressait particulièrement aux diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis. L'enquête ne s'étendait pas aux mouvements des diplômés vers d'autres pays ou d'étudiants et de diplômés étrangers vers le Canada.

Un peu plus de 4 600 diplômés postsecondaires de la promotion de 1995 ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997. Une proportion assez petite (1,5 %) de l'ensemble des diplômés de la promotion de 1995 s'est établie aux États-Unis. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat étaient cependant surreprésentés au sein de ce groupe, tout comme les diplômés de la santé et ceux en génie et en sciences appliquées.

Une proportion substantielle des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis se déclaraient parmi les premiers de leur promotion. De plus, même lorsqu'on tient compte du niveau de scolarité, ceux qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles que leurs homologues restés au Canada d'avoir reçu des bourses d'études et d'autres types de bourses. Il semblerait que ceux qui ont déménagé avaient effectivement tendance à être des diplômés supérieurs à la moyenne.

Plus de la moitié des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis l'ont fait pour des raisons liées au travail. Les études, le mariage ou une relation, et d'autres raisons liées à la famille ont tout de même motivé d'importantes proportions de diplômés à déménager. Par conséquent, les forces sociales

peuvent, à l'instar des facteurs économiques, être de puissants incitatifs au déménagement pour certains.

Les facteurs les plus souvent invoqués par les diplômés qui ont déménagé surtout pour le travail gravitaient autour du thème des possibilités d'emploi. En effet, bon nombre de diplômés ont dit avoir été attirés aux États-Unis par la plus grande disponibilité des emplois dans un domaine particulier ou en général. L'autre grand attrait était celui de la rémunération, près de 4 diplômés sur 10 ayant déménagé principalement pour le travail disait l'avoir fait à cause des salaires plus élevés versés aux États-Unis. Il est à noter que peu de diplômés ont déclaré explicitement que les impôts moins élevés étaient au nombre des facteurs liés au travail qui les avaient attirés aux États-Unis.

Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis pour des raisons liées aux études ont le plus souvent dit avoir choisi d'aller étudier dans un établissement américain en raison de la disponibilité de certains programmes et de facteurs liés à l'excellence scolaire.

Environ 3 000 diplômés avaient un emploi qui les attendait et la plupart l'avaient obtenu par leurs propres moyens : en répondant à une annonce, grâce à des contacts ou en envoyant des *curriculum vitæ* de leur propre chef. Relativement peu d'entre eux ont trouvé leur emploi par des campagnes de recrutement ou des emplois affichés sur le campus. Très peu ont été sollicités directement par un employeur ou un chasseur de têtes. Cela semble indiquer qu'un

nombre modeste seulement de diplômés de la promotion de 1995 ont été recrutés directement par des employeurs américains et que les diplômés qu'un emploi attendait aux États-Unis avaient généralement trouvé celui-ci en recourant à des méthodes de recherche d'emploi traditionnelles.

Après analyse détaillée des expériences de travail des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis, le présent rapport conclut que ceux-ci ont remporté un franc succès sur le marché américain de l'emploi. Ils y ont trouvé du travail étroitement lié à leurs études, et ce, surtout dans les professions du secteur de la santé, des sciences naturelles et appliquées et dans les sciences sociales et les professions apparentées. De plus, ils occupaient des emplois nécessitant des niveaux de compétences élevés et versant des salaires élevés, ce qu'ils étaient plus susceptibles de faire que leurs homologues demeurés au Canada.

Dans une large mesure, il fallait s'attendre à ce qu'il y ait une meilleure concordance études-emploi chez les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis puisque ceux-ci avaient tendance à être des diplômés de grande qualité en quête de débouchés prometteurs. Les règles de migration internationale agissent aussi comme filtre, aidant à s'assurer (voire à exiger) que les travailleurs qui arrivent de l'étranger aient un emploi qui les attende et qu'ils soient qualifiés pour l'occuper. Les résultats présentés dans le présent rapport servent à illustrer et à quantifier dans quelle mesure les diplômés de la promotion de 1995 ont réussi à trouver du travail stimulant et satisfaisant dans leur champ d'études aux États-Unis.

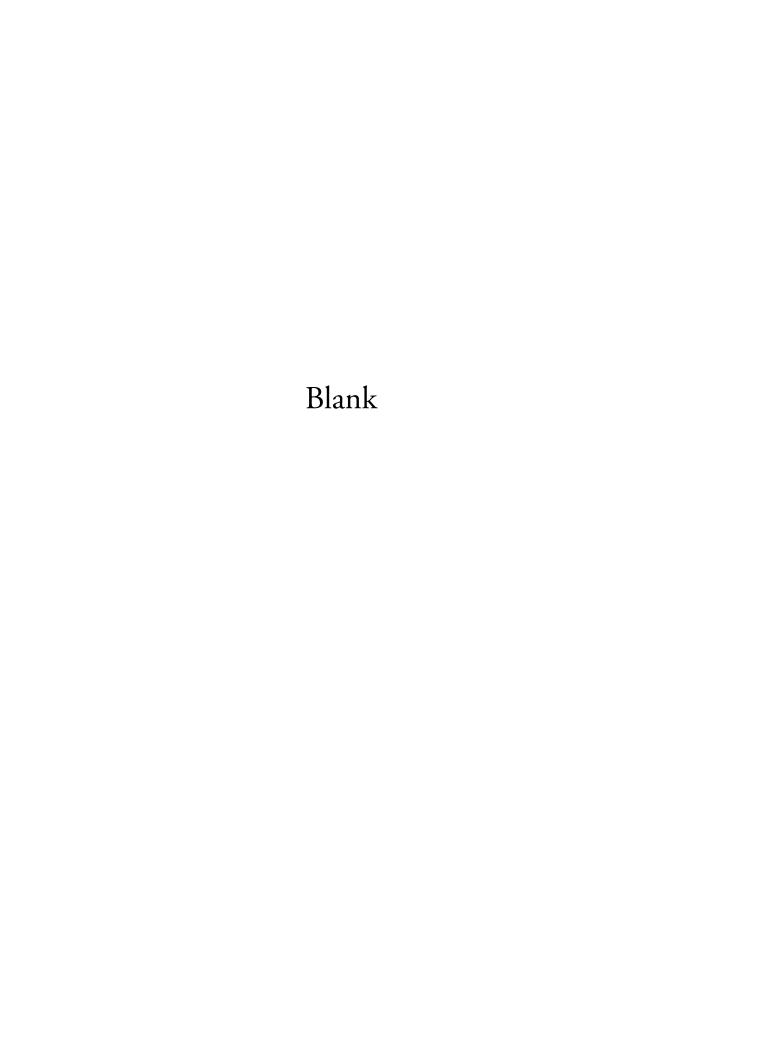
Certains ont sans doute tout simplement succombé aux possibilités et aux avantages d'un déménagement aux États-Unis. Il ne semble faire aucun doute que les diplômés qui ont déménagé avaient tendance à trouver des emplois mieux payés dans leur champ d'études que leurs homologues restés au Canada même lorsqu'on tient compte des différences de « qualité ». Dans d'autres cas (celui des infirmières et des infirmiers, par exemple), les rares débouchés et les conditions de travail insatisfaisantes au Canada pourraient avoir rendu la perspective d'une carrière aux États-Unis beaucoup plus attrayante. Il se pourrait également que les possibilités aient été nettement meilleures, voire n'y exister qu'exclusivement, pour les travailleurs hautement qualifiés de certains domaines spécialisés sur le marché du travail beaucoup plus grand qu'est celui des États-Unis.

De profonds changements avaient lieu dans le secteur canadien de la santé au moment même où la promotion de 1995 entrait sur le marché du travail. N'eut été de ces circonstances, le débit et la composition du flux de diplômés vers les États-Unis pourraient avoir été fort différents de ceux documentés dans le présent rapport : les diplômés auraient peutêtre été moins nombreux à déménager de même qu'à étudier et à travailler dans le secteur de la santé.

En mars 1999, environ 830 diplômés, soit 18 %\* d'entre eux, étaient rentrés au Canada, la moitié affirmant l'avoir fait pour des raisons liées au travail. Environ 4 diplômés restés aux États-Unis sur 10 prévoyaient rentrer vivre au Canada. Trois sur dix n'en avaient pas l'intention et environ la même proportion ne savaient pas s'ils le feraient. Reste à voir, toutefois, si ces diplômés rentreront bel et bien vivre au Canada et quand ils le feront.

Les résultats de l'enquête nous amènent à conclure que le mouvement des diplômés de 1995 vers les États-Unis a été relativement faible. Ceux qui ont déménagé avaient toutefois tendance à être des gens talentueux œuvrant dans certains domaines clés. Mais ces résultats ne brossent qu'un portrait ponctuel d'un groupe très particulier. Les facteurs qui ont attiré l'attention sur le départ des diplômés récents pour les États-Unis sont toujours en cause : la demande de main-d'œuvre qualifiée demeure grande aux États-Unis, la rémunération pour de nombreux emplois y est attrayante et un éventail de travailleurs qualifiés y ont assez facilement accès au marché du travail. Il y aurait lieu de continuer à surveiller la mobilité des diplômés récents et les résultats qu'ils obtiennent sur le marché du travail.

Les résultats de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis comblent une lacune statistique importante qui a nui à la tenue d'un débat informé sur le départ de jeunes Canadiens talentueux pour les États-Unis. Ce faisant, le présent rapport contribue à mieux nous éclairer sur le nombre, les caractéristiques, les motivations et les activités des diplômés du postsecondaire qui ont déménagé aux États-Unis.



# Annexe A: Tableaux supplémentaires

### Tableau supplémentaire A-1

| Diplômés de la promotion de 1995 qui sont restés au Canada et qui ont déménagé aux | États-Unis, selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	(A) Diplômés qui sont restés au Canada	%	(B) Diplômés qui ont déménagé aux États-Unis	%	(B:A) Ratio des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis aux diplômés qui sont restés au Canada	[B/(A+B)] Proportion du total des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis
Métiers/ formation professionnelle	58 919	19,8 %		-		
Collège	82 026	27,5 %	1 162	25,1 %	1:71	1,4 %
Baccalauréat	134 044	45,0 %	2 376	51,3 %	1:56	1,7 %
Maîtrise	20 539	6,9 %	683	14,7 %	1:30	3,2 %
Doctorat	2 626	0,9 %	359	7,7 %	1:7	12,0 %
Total	298 154	100 %	4 636	100 %	1:64	1,5 %

Sources : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995

### Tableau supplémentaire A-2

### Caractéristiques des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis

1.	Nombre de diplômés	4 636	3.3	État de destination (%)	
2.	Caractéristiques des diplômés			Texas	16*
2.1	Répartition selon le sexe (%)			Californie	11*
	Hommes	51		New York	10*
	Femmes	49		Floride	8*
2.2	Niveau de scolarité (%)			Autres	55
	Métiers/formation professionnelle		3.4	Raison principale de déménager aux États-Unis (%)	
	Collège	25		Raisons liées au travail	57
	Baccalauréat	51		Raisons liées aux études/à l'éducation	23
	Maîtrise	15*		Mariage ou relation	17*
	Doctorat	8*	3.5	Facteurs de déménagement liés au travail <sup>1,2</sup> (%)	
2.3	Champ d'études – niveau universitaire (%)			Disponibilité des emplois dans un domaine particulier	44
	Professions de la santé	20*		Salaires plus élevés aux États-Unis	39
	Génie et sciences appliquées	13*		Disponibilité des emplois en général	35
	Sciences sociales	13*		Possibilité d'acquérir ou de développer des compétences	21*
	Mathématiques et sciences physiques	11*		Meilleures possibilités d'avancement professionnel	16*
	Sciences agricoles et biologiques	10*		Autres raisons non liées au travail	13*
	Sciences humaines	10*		Meilleurs avantages sociaux ou avantages indirects	11*
	Enseignement	10*	3.6	Situation vis-à-vis de l'admission : résidents temporaires (%)	
	Commerce	10*		Visa TN (ALENA)	57
	Beaux-arts et arts appliqués			Visa étudiant	19*
2.4	Statut au Canada avant de déménager (%)			Visa de travailleur temporaire	9*
	Citoyen canadien de naissance	84		Autre	15*
	Citoyen canadien par naturalisation	11*	3.7		
	Immigrant reçu au Canada			aux États-Unis (%)	
	Étudiant titulaire d'un visa ou étudiant étranger			Réponse à une annonce dans les journaux/Internet	28
	au Canada			Contacts	21*
2.5	Bourses (%)			Envoi de demandes d'emploi/curriculum vitæ	20*
	Reçu bourses d'études, bourses ou prix	36		Recrutement ou affichage de postes sur le campus	12*
2.6	Classement autodéclaré dans la promotion (%)			Autres méthodes	19*
	Dans les premiers 10 %	44	4.	Retour au Canada	
	Sous les premiers 10 %, mais dans les premiers 25 %	36	4.1	Diplômés rentrés au Canada (%)	
	Sous les premiers 25 %, mais dans la première moitié	19*		Proportion des diplômés rentrés au Canada	18*
	Sous la première moitié		4.2	Plans pour l'avenir des diplômés restés aux États-Unis	
3.	Chemins vers les États-Unis			Ont l'intention de rentrer au Canada	43
3.1	Activité principale au Canada avant de déménager (%)			N'ont pas l'intention de rentrer au Canada	29
	Travailler	51		Ne savent pas	27
	Étudier	36	4.3	Moment prévu du retour au Canada (%) <sup>3</sup>	
	Chercher du travail	10*		D'ici deux ans	19*
3.2	Dernière province au Canada avant de déménager (%)			D'ici trois à cinq ans	14*
	Ontario	57		Dans six ans ou plus	24*
	Prairies	13*		Ne savent pas	43
	Québec	11*	* 1	Estimation avec une variabilité d'échantillonnage	
	Atlantique	10*		ativement élevée	
	Colombie-Britannique	9*	$  ^{rela}$	unvernent elevee	

<sup>--</sup> Estimation pas assez fiable pour être publiée

Source : Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne s'applique qu'aux quelque 2 600 diplômés (57 % de ceux qui ont déménagé) dont le déménagement aux États-Unis avait été principalement motivé par le travail.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les réponses multiples étaient permises.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> S'applique seulement à ceux qui ont l'intention de revenir vivre au Canada.

## Annexe B : Aperçu méthodologique

### INTRODUCTION

L'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) a été commandée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et réalisée par Statistique Canada en mars 1999 au moyen d'interviews auprès des diplômés de la promotion de 1995 qui vivaient aux États-Unis à l'été 1997.

Cette enquête a été rendue possible parce que Statistique Canada a tenu, également en collaboration avec DRHC, l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995 (END) à l'été 1997. En réalisant cette enquête, Statistique Canada a constaté que 1 060 diplômés vivaient aux États-Unis. Par contre, ces diplômés ne faisaient pas partie de la population cible de l'END et n'ont donc pas été interviewés à ce moment. Ce groupe a formé l'échantillon de l'EDDEU.

### Objectifs de l'enquête

L'EDDEU avait les objectifs suivants :

- estimer le nombre de diplômés postsecondaires de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis entre l'obtention de leur diplôme et l'été 1997;
- recueillir de l'information sur les caractéristiques principales de cette population, y compris les niveaux et champs d'études;

- recueillir des données sur ce qui a motivé les diplômés à déménager aux États-Unis;
- recueillir de l'information sur le statut des diplômés au moment de leur admission aux États-Unis, leur situation vis-à-vis du statut de résident et leurs plans pour l'avenir;
- recueillir des données sur les expériences de travail durant trois périodes de référence :
- les six mois précédant le déménagement aux États-Unis (EMPLOI 1);
- le moment de l'arrivée aux États-Unis (EMPLOI 2);
- le moment de l'enquête (mars 1999), que les diplômés aient encore été aux États-Unis ou de retour au Canada (EMPLOI 3).

### POPULATION CIBLE

La population cible de l'EDDEU comprenait les diplômés des établissements postsecondaires canadiens qui :

- avaient reçu leur certificat, diplôme ou grade ou satisfait aux exigences de ceux-ci en 1995,et qui
- avaient déménagés aux États-Unis à l'été 1997.

Certains de ces diplômés étaient rentrés au Canada au moment de l'enquête, en mars 1999, et faisaient aussi partie de la population cible.

La population cible de l'EDDEU excluait les catégories de diplômés suivantes :

- les diplômés de citoyenneté exclusivement américaine de retour aux États-Unis après avoir étudié au Canada;
- les diplômés qui ne vivaient ni au Canada ni aux États-Unis au moment de l'enquête;
- les diplômés qui avaient peut-être déménagé aux États-Unis mais qui étaient rentrés au Canada avant l'été 1997.

### RETRACER LES RÉPONDANTS ET LES INTERVIEWER

L'END et l'EDDEU ont utilisé les coordonnées que possédaient les établissements d'enseignement sur les diplômés. Il se peut également que des coordonnées plus récentes sur l'individu ou une personne apparentée aient été recueillies durant l'END. Les intervieweurs de l'EDDEU ont aussi utilisé abondamment les répertoires téléphoniques américains et canadiens.

À l'aide de ces différentes sources d'information, on a tenté de communiquer avec chacun des 1 060 individus de l'échantillon initial. On a réussi à en joindre 639, soit 60,3 %, mais 108 n'étaient pas admissibles à l'enquête. Les personnes qui n'avaient jamais vraiment déménagé aux États-Unis, les Américains qui avaient étudié au Canada avant de rentrer chez eux, les diplômés qui ne vivaient ni au Canada ni aux États-Unis, ceux qui n'avaient jamais vraiment complété de programme postsecondaire en 1995 et tout diplômé décédé n'étaient pas admissibles à l'enquête. L'élimination de ces catégories d'individus a réduit l'échantillon initial de l'EDDEU à 952 personnes.

Des interviews téléphoniques assistées par ordinateur de 15 minutes ont été réalisées avec succès auprès de 531 répondants admissibles à l'enquête (y compris deux interviews partielles). Ainsi, le taux de

réponse excluant les personnes non admissibles à l'enquête était de 55,8 % (531/952).

### Procédures de pondération

Le principe qui sous-tend les estimations faites à partir d'un échantillon probabiliste tel que celui de l'EEDEU est que chaque membre de l'échantillon « représente », outre sa propre personne, plusieurs autres personnes hors de l'échantillon. La phase de pondération est une étape qui consiste à calculer, pour chaque enregistrement, le nombre d'individus dans la population représentés par l'enregistrement. Ce nombre s'appelle le poids et s'utilise pour établir des estimations significatives à partir de l'enquête.

Le poids de l'EDDEU lié à chaque enregistrement résultait de deux facteurs : un poids d'échantillonnage de base calculé à partir de l'END et une correction en fonction de la non-réponse à l'EDDEU. Une fois ces procédures de pondération appliquées, les 531 répondants interviewés dans le cadre de l'EDDEU représentaient 4 636 personnes qui avaient obtenu leur diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien en 1995 et qui avaient déménagé aux États-Unis à l'été 1997.

### ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

L'EDDEU produit des estimations basées sur l'information recueillie auprès d'un échantillon d'individus et au sujet de celui-ci. Dans le cadre des enquêtes-échantillon, les inférences sont faites pour toute la population couverte par l'enquête à partir des seules données obtenues pour une partie (échantillon) de la population. Il est donc probable que les résultats diffèrent des « vraies » valeurs de la population. Dans ce contexte, les vraies valeurs de la population sont les valeurs qui auraient été obtenues si l'enquête avait été menée auprès de la population

tout entière dans les mêmes conditions. L'erreur qui se produit lorsqu'on fait des inférences au sujet de la population à partir d'information obtenue auprès de l'échantillon s'appelle « erreur d'échantillonnage ».

Comme dans toute enquête-échantillon, certaines des estimations de l'EDDEU sont sujettes à d'importantes erreurs d'échantillonnage ou sont basées sur un échantillon trop petit pour être statistiquement fiables. Les coefficients de variation (CV) estimés servent d'indicateurs de la taille potentielle des erreurs d'échantillonnage. La qualité de l'estimation augmente au fur et à mesure que diminue le CV correspondant.

Dans la présente publication, où le CV est de 0 % à 16,5 %, l'estimation est sans restriction et aucune notation spéciale n'apparaît dans le texte. Lorsque le CV est de 16,6 % à 33,3 %, l'estimation est accompagnée d'un astérisque (\*), ce qui signifie qu'une plus grande variabilité d'échantillonnage lui est associée et qu'elle est moins fiable que les chiffres non marqués. Pour les CV de plus de 33,3 %, la variabilité d'échantillonnage est trop élevée pour que l'estimation soit diffusée. De telles estimations sont supprimées et remplacées par un double tiret (--).

### ENQUÊTE NATIONALE DE 1997 AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE 1995

Dans le présent rapport, le nombre de diplômés qui ont déménagé aux États-Unis est parfois signalé en relation avec l'ensemble des diplômés de la promotion de 1995. Des comparaisons sont aussi faites entre les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis et ceux qui sont restés au Canada. L'information sur les diplômés qui sont restés au Canada qui est utilisée dans le présent

rapport provient de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (END).

Le principal objectif de l'END était de recueillir de l'information sur l'expérience du marché du travail des diplômés de la promotion de 1995, mettant l'accent sur l'emploi, les professions et les liens entre les emplois et les études. L'enquête a été faite auprès d'un échantillon de 61 759 personnes et a obtenu un taux de réponse de 79,6 %. Parmi les répondants, 6 110 n'étaient pas admissibles (y compris l'échantillon de 1 600 de l'EDDEU), ce qui laissait 43 040 individus dans le domaine d'intérêt.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter La promotion de 1995 – Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995 (numéros SP-137-04-99 au catalogue de DRHC et 81-584-XPB au catalogue de Statistique Canada).

De l'information méthodologique détaillée sur l'END est disponible dans la trousse de microdonnées de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, que l'on peut obtenir en s'adressant à la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada.